

ALGÉRIE-UE
**Le 2^e Forum
sur l'énergie
s'ouvre
aujourd'hui**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 5

Mardi 11 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5660 - 19^e année

**DÉCLARATION
DE POLITIQUE
GÉNÉRALE DU
GOUVERNEMENT**



**Benabderrahmane
aujourd'hui
au Conseil
de la nation**

P 16

**SIGNATURE DE 11 ACCORDS ET LETTRES
D'INTENTION DANS DIVERS DOMAINES**

L'Algérie et la France passent à l'acte

- ▶ **Le Président Tebboune reçoit Elisabeth Borne**
- ▶ **Aller vers des investissements productifs**
- ▶ **Amar Belani désigné coordonnateur permanent pour le suivi de l'application des accords**

LIRE EN PAGES 3 & 4



Phs : DR

**TAXATION
DE LA FORTUNE**

**L'État
revendique ses
droits fiscaux**

P 2

ÉQUIPE NATIONALE



**Adli et Aouar
ne viendront
pas de sitôt**

P 7

**HIPPODROME
KAID AHMED- TIARET,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**



**Gharbi D'hem,
la revanche**

P 14

LES COURSES EN DIRECT

SOMMET ARABE D'ALGER

**Le président comorien
confirme sa participation**

P 16

TAXATION DE LA FORTUNE

L'État revendique ses droits fiscaux

Déjà proposée dans la loi de finances de 2017, où le gouvernement en place avait annoncé que l'impôt sur la fortune serait inscrit dans le projet de loi de finances 2018, la mise en pratique de l'ISF est restée jusqu'à ce jour en suspens et renvoyée aux calendes grecques.



Ph: DR

En effet, toutes les réformes fiscales qu'a connues l'Algérie depuis la réforme de 1992, n'ont à aucun moment rendu effective cette imposition. Même en novembre 2020, lorsque la Direction des douanes, à travers une déclaration du ministre des Finances de l'époque, Aïmène Benabderrahmane, avait annoncé l'élaboration d'un fichier national des redevables de l'ISF, afin d'identifier et d'évaluer leur patrimoine, cela n'a abouti à aucune modalité d'application de cette « priorité fiscale ». En vertu de la loi de finances de 2020, il était en effet prévu d'imposer un impôt sur la valeur du patrimoine, supérieure ou égale à 100.000.000 DA, mais en l'absence d'un système d'information fiable à cet égard, d'études approfondies et de critères précis, cet ISF sera difficile à mettre en marche. Ainsi, il est clair qu'en l'absence d'articles explicites pour l'instauration d'un impôt sur la fortune, l'ISF restera à son état végétatif. Une problématique que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ausculté dimanche, lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres consacrée au projet de loi de finances (PLF-2023), où il a donné des instructions en vue d'une numérisation totale de tous les secteurs en 2023, en accélérant la digitalisation du secteur fiscal et des biens appartenant à des individus pour recenser la fortune,

au lieu d'une politique fiscale ne ciblant que les petits fonctionnaires et travailleurs.

RÉDUIRE LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DES INÉGALITÉS

Contrairement aux années de mise en œuvre des mesures d'austérité, d'assainissement budgétaire soutenu, et de réforme des subventions, comme ce fut le cas en 2016, lorsque l'Etat a été considérablement touché par la crise financière et la baisse de plus de 50% des revenus pétroliers et gaziers, cette année 2022, le contexte est totalement différent. Dictés par la nouvelle politique de l'administration de Tebboune, les objectifs de politique publique ont imposé au gouvernement de se pencher sur la taxation des rendements élevés. Si d'un point de vue économique, cet outil permettra de faire face à la pression financière, par la diversification des sources de revenus, la sécurisation de nouvelles sources de financement, et le développement du marché boursier du pays, dans l'environnement social, ce serait un mécanisme propice afin de remédier aux inégalités de richesse existante. Outre l'urgence de mettre fin à cette mentalité rentière occulte au développement économique du pays, par un système de fiscalité progressive et

plus rentable, un prélèvement sur les ménages les plus aisés, cette nouvelle stratégie financière, réduira de manière draconienne le niveau ou la transmission intergénérationnelle des inégalités. À ce titre, et selon cette nouvelle vision du président Tebboune, l'Algérie semble avoir franchi un nouveau cap dans sa politique fiscale.

MARCHÉ PARALLÈLE ET CAPITAUX D'ORIGINE INCONTRÔLÉE, OU LE BLOCAGE DES LOBBIES DES RICHES

Tant qu'il y aura des réticences et une levée de bouclier de la part des fortunés algériens et autres hommes d'affaires influents, l'existence du marché parallèle et la prolifération du change informel continueront d'alimenter l'inflation et le dérèglement du système fiscal et financier. Sans des conditions macroéconomiques favorables, sans des audits nationaux et sans une transparence qui mènera à faire le repérage adéquat des capitaux, la vulgarisation de l'ISF demeurera utopique. Comme si bien souligné par le premier magistrat du pays, la concrétisation de cet impôt sur la fortune, se fera par « l'enclenchement d'une opération de recensement minutieuse des potentialités financières et matérielles sous toutes leurs formes, sur le marché

parallèle. Tout comme la lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, la récupération de l'argent détourné et la restitution des biens mobiliers, à même de réaliser un rebond économique et social à tous les niveaux, et réaliser des investissements productifs, la lutte contre le marché noir sera l'une des priorités déterminante dans l'application effective de l'ISF. Un dysfonctionnement du système économique, dans lequel l'informel prospère, par des investissements dans des affaires illégales, passant par les surfacturations, ce qui explique comment de grosses fortunes ont été ainsi bâties grâce au marché parallèle, lequel n'a cessé d'être alimenté par des flux complexes de blanchiment d'argent. Des sommes d'argent qui ont permis à ces « barons » d'alimenter leurs comptes bancaires à l'étranger. Selon la Banque mondiale, les revenus générés par les pratiques économiques et commerciales informelles atteignent pas moins de 43,6 milliards de dollars en 2020, représentant 30% du PIB. Abdelmadjid Tebboune avait d'ailleurs, en 2021, levé le voile sur le passif d'une gestion économique hasardeuse, en déclarant que « l'informel nous coûtait à l'Etat 90 milliards de dollars ».

RELEVER LES DÉFIS DE L'ISF PAR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Comme c'est le cas pour plusieurs secteurs qui s'appuient

désormais sur les TIC, à l'instar des transports, des médias, de l'industrie ou de l'agriculture, la diffusion rapide et précise du numérique représente un moyen efficace de contrôler le flux des capitaux, ceux des fortunés entre autres. Dans plusieurs économies de marché avancées et émergentes, les autorités fiscales collectent des informations sur les ventes, les salaires, les transactions bancaires, en temps réel, ce qui leur donne un aperçu immédiat de l'état de l'économie. En effet, les systèmes de facturation électronique permettent un accès immédiat aux données sur les ventes des entreprises, une meilleure collecte de données, qui, associée à une puissance de traitement accrue, permet aux gouvernements d'améliorer les méthodes existantes de collecte des impôts. C'est ce qu'a visé le président de la République, en « instruisant le gouvernement à poursuivre la modernisation et la numérisation de tous les secteurs, pour que les indicateurs de fonctionnement et d'équipement soient précis et répondent aux exigences du développement national, tout en assurant une numérisation totale de tous les secteurs en 2023. Un plan national pour l'enregistrement de toutes les transactions commerciales sur un réseau électronique d'information et de données auprès du secteur fiscal ».

Hamid Si Ahmed

PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

Vers la création de zones franches

En marge de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres qui s'est tenue dimanche dernier, laquelle a été consacrée au projet de loi de finances (PLF-2023), et parmi les différentes instructions dont il a fait part devant les membres du gouvernement, celle relative à « l'exportation des produits non-consommables fabriqués localement, à l'instar du plastique et dérivés, en fonction de la liste fixée par le ministère du Commerce et à exporter la surproduction industrielle nationale avec déclaration en douane ». À ce titre, il a ordonné la « création de zones franches à Tindouf, Timiaouine, Tinzouatine et Taleb Larbi, à même d'atteindre une flexibilité économique », précise un communiqué du Conseil des ministres.

H. S. A

YOUCEF NEBBACHE, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES, AU COURRIER D'ALGÉRIE :

« L'importation ne contribuera pas à la baisse des prix des véhicules »

Le dossier de l'automobile, après des années de stagnation marquées par des engagements restés sans suite, vient d'être débloqué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Désormais, le marché du véhicule vit une sorte de dynamique après le retour à l'importation des véhicules de moins de trois ans pour les particuliers, et l'ouverture du marché national à la vente pour les constructeurs étrangers. En sus, le nouveau cahier des charges relatif aux concessionnaires automobiles sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Le marché de l'automobile connaît ces dernières années une flambée des prix sans précédent, dépassant toutes les prévisions des spécialistes du domaine. Du coup l'annonce du président de la République d'ouvrir l'importation des voitures d'occasion aux particuliers, contribuera selon les experts en économie à baisser les prix dans le marché algérien d'une manière significative et remarquable et ce dans les mois à venir. Une analyse, en revanche, que ne partage pas l'ancien président de l'Association des concessionnaires automobiles multimarques (ACAM) Youcef Nebbache. Question prix, « cette décision n'est pas intéressante, car elle ne contribuera en aucun cas à la baisse des prix des voi-

tures », a-t-il déclaré au Courrier d'Algérie, précisant qu'« il n'y aura pas de baisse des prix des voitures », et qu'« il ne faut pas trop espérer à ce sujet ». Notre interlocuteur en veut pour preuve, « la cherté » des véhicules d'occasion sur le marché européen. « Si on compte les frais de dédouanement, tout ça coutera une fortune au consommateur », fait-il savoir. Aussi il expliquera que « le marché mondial de l'automobile connaît en cette période une flambée des prix, et que même les occidentaux ne se permettent plus une voiture neuve, ils se sont donc rabattus sur les véhicules d'occasion ».

OUVERTURE DU MARCHÉ À LA CONCURRENCE

En conséquence, estime Nebbache, cette situation ouvre la porte devant de nouveaux concurrents européens. « On aura des concurrents dans ce domaine, on ne sera pas seul sur le marché à demander l'occasion », prévoit-il. Ajoutant que les voitures de moins de trois ans en Europe ne perdent pas leurs valeurs. « On trouve une voiture de l'an 2020 à un prix élevé », dit-il. À ce titre, Nebbache appelle l'Etat à réviser les conditions et les modalités de l'importation de voitures d'occasion. « Il est impératif que l'Etat revoise la loi », a-t-il plaidé, proposant

en contrepartie d'autoriser les voitures de moins de cinq ans comme solution « intéressante » qui va en faveur du citoyen. Également, Nebbache a insisté sur la nécessité d'interdire l'importation des véhicules à moteur diesel qui sont nocifs à l'environnement. « Il est préférable d'ouvrir la voie aux voitures à essence pour pouvoir les équiper par la suite par le GPL », propose-t-il. Pour sa part, le président de la Bourse de sous-traitance de l'Ouest (BSTPO), a précisé lors d'une intervention hier matin sur les ondes de la Radio chaîne-3, que l'importation des véhicules de moins de trois ans n'est pas pour demain. Il va falloir attendre janvier 2023 et l'élaboration des textes d'application de la loi de Finances pour définir les modalités de financement, explique-t-il.

L'ALGÉRIE, UN LEADER RÉGIONAL EN DEVENIR

Concernant les constructeurs, qui vont commencer, dans une première étape, par l'importation des véhicules, le président de la BSTPO a fait savoir qu'« il y a beaucoup qui sont en négociation et que l'Algérie peut devenir, dans un proche avenir, leader régional de l'industrie automobile ». Dans ce cadre il est important de souligner que le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a

déclaré à la presse au terme de la 5ème session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français, que « le cahier des charges, qui sera présenté lors du prochain Conseil des ministres, est prêt et nous prendrons en compte toutes les directives concernant la rédaction du cahier des charges tant attendu par l'ensemble des concessionnaires ». Pour Zeghdar, il y aura « un redémarrage notamment après la promulgation de la loi sur l'investissement et des textes d'application y afférents. Je pense qu'il y aura un décollage industriel y compris celui de l'industrie automobile » a-t-il estimé. A une question sur la date d'entrée en vigueur de la décision d'importation des véhicules, le ministre a expliqué que cela dépendait du parachèvement des dispositions organisationnelles avec le ministère des Finances concernant les procédures douanières et autres. Pour rappel, le Président Tebboune a ordonné, dimanche lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, d'autoriser les citoyens à importer les véhicules de moins de trois ans et de présenter le cahier des charges relatif aux concessionnaires automobiles lors du prochain Conseil des ministres pour en arrêter le contenu avant la fin 2022.

Sarah Oubraham

5E SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL

L'Algérie et la France signent plusieurs accords

Ce qui n'était que des intentions affichées de part et d'autres pour un réel partenariat entre l'Algérie et la France a été traduit en des gestes réels et palpables, après la signature, dimanche soir, en marge de la très attendue 5^{ème} session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français, de plusieurs accords de partenariat dans divers domaines.



En effet, la rencontre intergouvernementale entre la France et l'Algérie entamée, dimanche, a été sanctionnée par la signature d'un communiqué conjoint entre les deux parties, et plusieurs accords de partenariat et autres lettres d'intention. Ces accords ont été paraphés au cours d'une cérémonie coprésidée par les Premiers ministres des deux pays, Aïmène Benabderrahmane et Mme Elisabeth Borne. Ainsi, outre le PV de lettre relatif à la restitution de 51 pièces de monnaie antiques, une Déclaration d'intention dans le domaine du tourisme et une Lettre d'intention dans le domaine de l'économie de la connaissance de l'innovation et de l'entrepreneuriat ont été signées par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Yacine Hamadi et son homologue Mme Olivia Grégoire. Un protocole d'accord entre Algeria Venture et l'Agence française de développement, a été également signé par le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micros entreprises, Yacine El Mahdi Oualid et la ministre déléguée aux Petites et Moyennes entreprises, au Commerce à l'Artisanat et au Tourisme, Mme Olivia Grégoire. Dans le secteur de l'emploi, une Déclaration d'intention sur le travail et l'emploi, a été signée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Olivier

Dussopt, ainsi qu'un accord de coopération dans le domaine agricole, le développement rural et l'industrie agroalimentaire, signé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni et le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau. S'agissant de la coopération dans le domaine de l'industrie et la technologie, une Déclaration d'intention, a été signée par le ministre de l'Industrie Ahmed Zaghdar et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique Bruno Le Maire de même qu'une Lettre d'intention sur la coopération en matière d'égalité des chances, signée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Mme Catherine Colona. Les deux ministres ont aussi signé une Lettre d'intention sur le renforcement des échanges dans les domaines de la protection et la promotion des personnes handicapées et une Déclaration d'intention relative aux instituts des sciences et technologies appliquées (ISTA) ainsi qu'une Convention-cadre relative au réseau mixte des écoles RME. Les ministres des gouvernements des deux pays avaient tenu, par ailleurs, peu avant l'entame de la présente session, des rencontres bilatérales afin d'explorer des pistes de coopération de nature à renforcer le partenariat algéro-français. Il s'agit des ministres de l'In-

térieur, de la Justice, des Finances, de l'Industrie et des Moudjahidine du côté algérien et de leurs homologues français.

L'ALGÉRIE VEUT DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS

Après la signature de ces accords de coopération entre les deux pays, le Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, a affirmé, dans une déclaration conjointe avec son homologue française Elisabeth Borne, en marge de cette réunion, que cette session avait permis aux deux parties d'affirmer « l'importance d'encourager les partenariats et les investissements productifs et créateurs de richesses et d'emplois, notamment dans le cadre du nouveau régime juridique de l'investissement en Algérie, et de ne pas se contenter d'échanges commerciaux qui ne peuvent, à eux seuls, atteindre l'horizon prometteur que les dirigeants des deux pays ont tracé pour la relation algéro-française ». Cette réunion vient « consacrer les engagements des deux pays lors de la récente visite du président français en Algérie, et reflète la volonté de l'Al-

gérie et de la France de donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales à travers de nouvelles règles de travail qui nous permettront d'avancer dans le cadre d'un partenariat stratégique mutuellement bénéfique. Nous avons évoqué tous les domaines et désigné des points focaux au niveau des ministères pour assurer le suivi des conclusions de cette réunion », a-t-il ajouté. Abordant les réformes engagées par le pays, le Premier ministre a estimé qu'elles contribueront, inévitablement, à l'encouragement des investisseurs étrangers pour mieux s'intégrer dans le partenariat et la coopération entre les deux pays. Le Premier ministre, a estimé, par la même, que l'Algérie dispose de plusieurs atouts compétitifs, en citant notamment l'énergie et une main-d'œuvre qualifiée, précisant que le développement économique et sa relance sont tributaires du climat des affaires qui prévaut dans le pays. La prochaine étape, ajoute, Benabderrahmane, consiste en la traduction sur le terrain des engagements pris par les deux parties dans le cadre des orientations des deux chefs d'Etat.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES « PRÊTES » À JOUER LE JEU

De son côté, la Première ministre française a qualifié l'Algérie de « partenaire privilégié » de la France, affirmant que les hommes d'affaires français sont prêts pour investir en Algérie. « L'Algérie est engagée dans une ambitieuse diversification de son économie. Les entreprises françaises prêtes à participer à ce mouvement, à contribuer à l'amplifier. La déclaration d'Alger établit une liste de secteurs d'avenir. Nous devons nous en saisir », a déclaré, la Pre-

L'Algérie récupère 51 pièces de monnaie antique détenues en France

Un PV de lettre relatif à la restitution de 51 pièces de monnaie antique a été signé dimanche par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire. Ces pièces ont été remises par Mme Borne à M. Benabderrahmane, tous deux signataires du PV en question.

B. O.

L'AUDIENCE S'EST DÉROULÉE AU PALAIS D'EL MOURADIA

Le Président Tebboune reçoit Elisabeth Borne

La Première ministre française Elisabeth Borne, en visite en Algérie depuis dimanche a été reçue, hier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au siège de la présidence de la République. Étaient présents à cette audience, le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, le directeur de Cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad et le ministre de la Jus-

tice et garde des Sceaux, Abderrachid Tebbi. Du côté français, étaient présents, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna, et du ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti. Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, Mme Borne a salué les membres de la délégation algérienne présente. Pour sa part, le président de la République a salué les membres de la délégation accompagnant Mme Borne. Le président Tebboune a ensuite reçu en audience la Première

ministre française, en présence des délégations des deux pays. Mme Borne avait entamé dimanche une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation. Elle a été accueillie, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par MM. Aïmène Benabderrahmane et Ramtane Lamamra, et de membres du gouvernement. Pour rappel, plusieurs accords dans divers domaines ont été signés entre l'Algérie et la France lors de cette rencontre intergouvernementale de haut niveau.

B. O.

mière ministre française, Elisabeth Borne. Et de rappeler : « La France a toujours été un partenaire majeur de l'Algérie, le second en termes commerciaux, avec un volume d'échange qui ne cesse d'augmenter ».

La Première ministre a estimé que les responsabilités qui pèsent sur les deux gouvernements sont lourdes. Des responsabilités, selon elle, qui nécessitent notamment la levée des obstacles sur l'investissement et l'encouragement des opérateurs pour créer des emplois et investir dans différents domaines. Elle a estimé que les futures relations entre les deux pays dépendent de leur volonté, des accords signés et de la coopération bilatérale entre Alger et Paris. La diplomate française a réaffirmé, à ce sujet, sa volonté à consacrer un partenariat renouvelé dans le cadre de la déclaration d'Alger signée en août dernier entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron.

Brahim Oubellil

SUIVI DE L'APPLICATION DES ACCORDS AVEC LA FRANCE

Amar Belani désigné coordonnateur permanent de l'Algérie

Le secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a été désigné coordonnateur permanent de l'Algérie pour le suivi de la mise en œuvre des accords conclus avec la France dans le cadre de la Déclaration d'Alger. C'est ce qu'a annoncé, hier, le chef de la diplomatie nationale, Ramtane Lamamra, lors d'un point de presse en marge d'une rencontre avec son homologue française Catherine Colonna. Lamamra a dit ainsi avoir désigné son collaborateur en tant que coordonnateur permanent de la relation algéro-française. C'est-à-dire, Belani aura à s'occuper du suivi sur le terrain de tous les aspects relatifs à la coopération avec la France, notamment en application des accords conclus sous l'égide des présidents, Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron. Nommé le 15 septembre dernier comme SG du MAE, Belani n'a pas tardé à se déployer sur le terrain. 15 jours plus tard, il s'envole pour Paris où il a coprésidé, avec son homologue française, Anne-Marie Descôtes, la 8^{ème} session des consultations politiques algéro-françaises au niveau des SG des ministères des Affaires étrangères.

F. G.

ALGÉRIE-FRANCE

Aller vers des investissements productifs

La nouvelle page des relations entre l'Algérie et la France a été pratiquement inaugurée par la visite à Alger de la Première ministre française, Elisabeth Borne.

Le président, Abdelmadjid Tebboune, lui a réservé, hier, un accueil officiel au siège de la présidence de la République où il l'a reçue en audience en présence des délégations des deux pays. Tant du côté algérien que du côté français, les déclarations expriment la satisfaction devant les résultats de la visite de la Première ministre française qui, pour sa part, a parlé d'"atmosphère de confiance et de fraternité" à propos de la 5ème session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) algéro-français. "Le CIHN qui s'est déroulé à Alger, quelques semaines après la rencontre de nos deux Présidents, est un signe fort. C'est la preuve de notre détermination à construire une relation renouvelée entre nos deux pays", a-t-elle affirmé dimanche soir dans un point de presse au terme de la session du CIHN, qu'elle a co-présidée avec le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane. C'est, a-t-elle ajouté, "à l'image de l'engagement de la mise en œuvre d'une relation renouvelée entre les deux pays, dans le sillage de la rencontre historique entre les Présidents des deux pays en août dernier". Pour Elisabeth Borne, ce CIHN est "une opportunité inédite pour commencer à traduire en actes la vision de nos chefs d'État". Elle a tenu à faire constater que c'est son pre-



Ph: DR

mier déplacement officiel à l'étranger depuis sa nomination au poste de Première ministre. En plus, le déplacement en Algérie de 15 membres du gouvernement français "témoigne de notre volonté conjointe de mettre concrètement en œuvre cet engagement durable qui profitera, en premier lieu, aux citoyens des deux pays". Pour Aïmène Benabderrahmane, la 5ème session du CIHN a permis aux deux parties d'affirmer «l'importance d'encourager les partenariats et les investissements productifs et créateurs de richesses et d'emplois, notamment dans le cadre du nouveau régime juridique de l'investissement en Algérie, et de ne pas se contenter d'échanges commerciaux qui ne peuvent, à eux seuls, atteindre l'horizon prometteur que les dirigeants des deux pays ont tracé pour la relation algéro-française ». Ce rendez-vous, qui a regroupé près de 15 ministres des deux pays, a également permis de passer

en revue « les capacités exceptionnelles des deux pays et les nombreuses opportunités qui attendent l'exploitation », a affirmé le Premier ministre. Il a été également question des atouts importants à même de stimuler le partenariat bilatéral, notamment la proximité géographique et la densité des échanges entre les deux pays, a-t-il relevé. Autre rendez-vous lors de cette visite: le forum économique algéro-français, placé sous le thème "Algérie-France: pour un partenariat économique renoué », co-présidé par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, et la Première ministre française, Elisabeth Borne. Ce forum est considéré, par Mme Borne, comme un "symbole fort", dans lequel chaque secteur représenté par les entrepreneurs des deux rives, incarne une facette de la coopération entre les deux pays et chacune des entreprises "porte des solutions pour les défis globaux que nous avons à affronter". Elle s'est référée à la

Déclaration d'Alger, un texte "qui nous lie, qui nous engage à avancer dans de nombreux domaines comme la transition énergétique, le numérique, la santé, l'agroalimentaire ou encore l'industrie". Un texte "auquel il faut maintenant donner vie", a-t-elle insisté. Le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, a indiqué que le Forum économique algéro-français affirmait la volonté politique des dirigeants des deux pays d'aller de l'avant vers "une nouvelle conception" du partenariat économique basé sur les principes de "la Déclaration d'Alger" signée août dernier. Il a évoqué les acquis en matière de réalisation des infrastructures, ce qui permet d'attirer l'investissement direct étranger, relevant que l'Algérie occupe la troisième place en Afrique dans le classement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur l'indicateur de développement humain.

M'hamed Rebah

QUESTIONS RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

Alger et Paris vont approfondir la concertation

S'exprimant dimanche à l'ouverture des travaux de la 5e session du Comité intergouvernemental algéro-français de haut niveau (CIHN), à Alger, le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane a affirmé que "la nouvelle dynamique insufflée à nos relations, inspirée de la Déclaration d'Alger, permettra d'approfondir la concertation sur les questions d'actualité, tant régionales qu'internationales ». Il a fait savoir, à ce propos, que les points de vue de l'Algérie et de la France convergent notamment sur le dialogue Euro-Méditerranéen, sur le dossier libyen ainsi qu'à la situation au Sahel, la lutte anti-terroriste et l'extrémisme violent. M. Benabderrahmane a relevé que la 5e session du CIHN "permet aux deux pays d'établir une feuille de route et un agenda des futures rendez-vous communs à l'horizon 2030, décidés par les présidents des deux pays, MM. Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron dans le cadre de la Déclaration d'Alger". "La tenue de cette session intervient dans un contexte très favorable à la consolidation de nos relations bilatérales", notamment après la visite de travail et d'amitié effectuée, en août dernier, par le président de la République

française à l'invitation du Président Tebboune. Une visite couronnée par la signature de la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé qui constitue "une nouvelle référence et un maillon supplémentaire dans les relations entre l'Algérie et la France". Cette Déclaration, poursuit, M le Premier ministre, qui s'ajoute à celles des années 2003 et 2012, a défini "les domaines et les priorités de la relation bilatérale algéro-française dans tous ses aspects à savoir humain, culturel, scientifique, historique, économique et social, en plus d'accorder une attention particulière à la jeunesse des deux pays". Elle a également, enchaîne-t-il, permis de "mettre en place de nouveaux mécanismes conférant un nouvel élan à la coopération bilatérale entre les deux pays" avant d'exprimer sa conviction que cette session représenterait "une nouvelle étape dans le processus de construction du partenariat exceptionnel auquel aspirent les pays". Et d'ajouter que "le partenariat exceptionnel auquel aspirent l'Algérie et la France ne doit pas se heurter à des difficultés qui seraient facilement surmontables, comme l'octroi de visas et la question du plan de sécurité réalisé par les autorités françaises, lequel

ne reflète nullement la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui". M. le Premier ministre, estime que les deux parties sont appelées "à relancer le dialogue autour des questions inhérentes à la circulation des personnes, à la migration et à la réadmission des personnes, conformément à la Déclaration d'Alger, dans un climat empreint de confiance et de pragmatisme". S'agissant de la question de mémoire qui bute sur certains points, le chef de l'exécutif, a souligné que la qualité du dialogue politique entre les deux pays a permis d'aborder la question de la mémoire commune dans un climat empreint de "sérénité, de clarté et de respect mutuel", souhaitant que "la démarche d'apaisement de la mémoire commune puisse aller de l'avant grâce à la commission d'historiens et à notre adhésion effective au règlement des autres questions non moins importantes comme la récupération des archives, l'indemnisation des victimes des essais nucléaires et l'assainissement des sites des essais nucléaires dans le Sahara algérien. Il s'agira également de mettre toute la lumière sur la question des disparus durant la Guerre de libération nationale", a-t-il ajouté.

B.O.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers un partenariat élargi entre Saïdal et les entreprises françaises

Le Premier ministre Aïmène Benabderrahmane, a appelé, hier, le groupe Saïdal à élargir le partenariat avec les entreprises françaises. Ce qui permettra d'avoir plus de produits fabriqués localement à l'instar des vaccins de base et des médicaments à haute valeur ajoutée. En effet, lors du forum économique algéro-français organisé hier à l'hôtel El-Aurassi à Alger, le Premier ministre a espéré que le partenariat entre le Groupe Saïdal et les entreprises françaises deviendra un « modèle réussi dans le domaine d'échange d'expériences et de transfert du savoir-faire ». Par ailleurs, le Premier ministre a souligné que l'Algérie veut atteindre la sécurité sanitaire en élaborant une politique pharmaceutique. Cette dernière vise à couvrir le plus grand nombre possible de besoins nationaux en médicaments et à s'orienter vers l'exportation. Notamment vers le marché africain. Tout en tissant des partenariats avec les pays leaders dans le domaine de la production pharmaceutique. Également, le Premier ministre a indiqué que les sujets que les participants aborderont lors de ce forum constituent des opportunités de partenariat dans de multiples secteurs. Il a ajouté, qu'il s'inscrit dans les priorités du gouvernement visant à diversifier l'économie nationale. Et « sortir de la dépendance au secteur des hydrocarbures et attirer des investissements étrangers productifs et créatifs pour la richesse et l'emploi ». De son côté, la Première ministre française, Elisabeth Borne, a avancé que « l'Algérie est engagée dans une ambitieuse diversification de son économie » en assurant que « les entreprises françaises sont prêtes à participer à ce mouvement et à continuer à l'amplifier ». Évoquant la déclaration d'Alger établissant une liste de secteurs d'avenir, selon Borne, les deux pays seront plus « forts ensemble » en ajoutant qu'elle est convaincue que « la coopération entre les entreprises algériennes et françaises peut être à l'origine de grandes réussites ». Pour conclure, elle s'adresse aux délégations des deux pays mais aussi aux hommes d'affaires présents à ce forum, en affirmant que leur rôle sera déterminant. Rappelant que cette rencontre d'affaires de deux jours, placée sous le thème « pour un partenariat économique renoué », organisée conjointement par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre de commerce algéro-française (CCIAF) a emmené, pour l'occasion, 70 entreprises françaises de toutes tailles. En outre le forum est axé essentiellement sur les opportunités d'investissement en Algérie à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement, dont les textes d'application viennent d'entrer en vigueur. Le forum a été précédé par la tenue, dimanche, de la 5e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN), sous la coprésidence des deux Premiers ministres qui ont réaffirmé à cette occasion, la volonté des deux pays de concrétiser un « partenariat renouvelé » conformément à la Déclaration d'Alger, signée, fin août, conjointement par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron.

Sarah O.

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Le 2^e Forum sur l'énergie s'ouvre aujourd'hui

Les travaux de la 4^{ème} réunion annuelle de haut niveau du dialogue énergétique entre l'Algérie et l'Union européenne, ont débuté hier à Alger, sous la co-présidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et la Commissaire européenne à l'énergie, Kadri Simson.



Kadri Simson

Mohamed Arkab

Cette 4^{ème} réunion qui intervient dans un contexte marqué par la hausse des prix de l'énergie et les problèmes d'approvisionnement de l'Europe en général et plus particulièrement des pays de l'Union européenne, en raison des sanctions qu'ils ont adoptées à l'encontre de

Moscou, sur fond de la guerre en Ukraine. La 4^{ème} réunion Algérie-UE, s'inscrit dans le cadre des mécanismes de dialogue instaurés par le partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE dans le domaine de l'énergie. Ce partenariat qui couvre l'ensemble des sujets d'intérêt commun, concerne le développement des investissements dans l'exploration et la production des hydrocarbures, les perspectives du développement de l'industrie gazière, le développement de l'hydrogène, de l'électricité ainsi que la coopération

dans le domaine des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Cette rencontre outre qu'elle permettra aux deux parties de passer en revue les progrès réalisés dans le domaine de la coopération énergétique et ses perspectives, depuis le lancement de partenariat stratégique issu de la dernière réunion tenue à Alger le 20 novembre 2018, permettra de dégager les pistes et les contours dudit partenariat, à l'avenir, sur fond des mutations et des changements survenus sur la scène mondiale en matière

d'énergie. Cette réunion, qui se tient à huis clos au siège du ministère de l'Energie et des Mines, sera suivie par la tenue durant deux jours, du deuxième forum d'affaires Algérie-UE sur l'énergie, à partir d'aujourd'hui. Ce forum d'affaires aura pour objet de promouvoir les investissements et les partenariats industriels entre les entreprises algériennes et européennes dans le secteur de l'énergie et d'engager des partenariats mutuellement bénéfiques à la lumière de la situation énergétique actuelle.

L'événement verra la participation des représentants des ambassades des pays de l'UE accrédités en Algérie, des ministères et institutions nationales ainsi que des associations industrielles et organisations patronales. Le programme prévoit des panels de haut niveau sur le gaz naturel, les énergies nouvelles et renouvelables, l'efficacité énergétique ainsi que l'hydrogène. Il est prévu également des rencontres B2B et une exposition qui permettront de discuter des opportunités de partenariat et d'investissement entre l'Algérie et l'UE. Le premier Forum d'affaires Algérie-UE s'est tenu en mai 2016 à Alger, marqué par une forte participation d'opérateurs algériens et d'entreprises de l'UE.

R. E.

LOGEMENT SOCIAL ET HABITAT RURAL L'État maintient le cap

Déterminé à poursuivre l'objectif d'éradication de l'habitat précaire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé à l'affectation d'assiettes foncières pour la construction de logements sociaux, avec maintien de l'engagement de l'État à apporter son aide au logement rural.

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, consacrée au projet de loi des finances (PLF-2023), le président Tebboune a, en effet, donné de instructions et directives concernant le secteur de l'habitat. Il a ainsi appelé à l'affectation d'assiettes foncières pour la construction de logements sociaux et aussi au lancement d'une consultation nationale pour trancher de manière définitive le projet de la nouvelle ville de Bougezoul à Médéa. Il est important de souligner, dans ce cadre d'idée, que les instructions du Président interviennent au moment où beaucoup de projets de réalisations de différents types de logements sont à l'arrêt en raison justement de l'absence d'assiettes foncières notamment dans les grandes villes, à l'instar de la capitale, Alger. Bien que la priorité soit donnée aux logements sociaux, il est certain que cette mesure devra atteindre, d'ici là, les autres formules telles que le LPA dont les projets de réalisation n'ont même pas été entamés à cause de l'indisponibilité des assiettes foncières. L'instruction vise aussi à barrer la route aux détracteurs de terrains, tels que les promotions immobilières qui poussent comme des champignons. À noter, par ailleurs, que dans le secteur de l'Éducation, Tebboune a appelé à l'exploitation de façon optimale et efficace des structures et établissements, ainsi que tous les moyens disponibles actuellement, de façon à préserver les capacités financières de l'État et en tirer avantage au profit du secteur de l'Éducation.

Ania Nch

LE PÉTROLE À 97 DOLLARS LE BARIL

Cinq jours de hausse des prix interrompus

Les prix du pétrole ont chuté hier, interrompant cinq jours de gains, car les investisseurs ont pris leurs bénéfices après un rapport sur le ralentissement de l'activité économique en Chine, le plus grand importateur de brut au monde, relançant les inquiétudes sur la baisse de la demande mondiale de carburant. Dans le détail, les contrats à terme sur le pétrole brut Brent pour le règlement de décembre, ont chuté de 1,1%, et étaient en baisse de 85 cents, ou 0,9%, à 97,07 \$ le baril. Concernant le pétrole brut West Texas Intermediate pour livraison en

novembre a baissé de 1,1% et était à 91,84 \$ le baril, en baisse de 80 cents, soit 0,9%. Ceci après un indicateur économique chinois décevant mais restent dopés par les limitations de production de l'Opep+.

Les investisseurs laissent le pétrole reprendre son souffle alors que l'activité des services s'est contractée en septembre en Chine, selon l'indice des directeurs d'achat (PMI) indépendant publié ce week-end. Les deux contrats avaient atteint leur plus haut niveau depuis le 30 Août plus tôt dans la réunion, le Brent est monté à 98,75 dollars et le

WTI à 93,55 dollars, des sommets depuis fin août. Ce nouveau signal de faiblesse du premier importateur mondial de brut rappelle que la politique de stratégie zéro Covid de la Chine, avec des confinements très stricts, pèse sur son économie et pourrait limiter la demande. Les cours de l'or noir restent en hausse de 17% pour le Brent et 22% pour le WTI en deux semaines selon des analystes. « Les investisseurs ont commencé à accroître leurs paris sur le Brent en amont de la réunion de l'Opep+ de la semaine dernière ».

M.Seghilani

INVESTISSEMENT LOCAL

Oran : cap sur la récupération du foncier industriel non exploité

Pas moins de 70 investisseurs, ayant bénéficié d'assiettes foncières, seront mis en demeure de lancer leurs projets ou de restituer les terrains, a annoncé le wali d'Oran qui semble décidé à "mettre hors d'état de nuire" les faux investisseurs. Lors de sa dernière sortie de travail et d'inspection dans la daïra de Bethioua il a mis l'accent sur la détermination de l'État à récupérer les assiettes foncières attribuées pour la concrétisation de projets d'investissement qui n'ont pas été concrétisés. Il s'agit de terrains accordés dans le cadre du dispositif Calpi ou encore Calpiref.

Le foncier industriel a connu ces dernières années des tentatives de détournement favorisées il faut le dire par la passivité de l'administration locale. À titre d'exemple, les terrains accordés au début des années 2000 pour abriter des projets d'investissement dans la zone des sièges ont été détournés de leur vocation initiale pour être exploités à d'autres fins. Cette zone devait abriter un projet d'institut supérieur de musique ou encore le

siège d'un journal et de son imprimerie, mais à ce jour ces projets n'ont pas été concrétisés et pis encore les assiettes foncières risquent même de changer de propriétaires par un savant jeu de passe-passe dans lequel excellent les pseudos investisseurs. Dans ses propos, le wali a visé notamment les prétendus investisseurs qui n'ont pas concrétisé leurs projets, voire qui n'ont même pas viabilisés ces assiettes. Certains ont utilisé les projets annoncés comme subterfuge pour bénéficier des lots de terrains et tenter de leur changer de statut pour les rendre urbanisables et ainsi les morceler et les vendre en lots constructibles au prix fort. Il faut rappeler dans ce cadre que certaines assiettes attribuées par l'État au titre du développement de l'investissement, depuis les années 2014 et 2015, n'a pas vu les projets qui y étaient inscrits concrétisés. Le wali est décidé de passer à la vitesse supérieure dans la guerre que l'État mènera aux pseudos investisseurs, qui seront sommés soit de concrétiser dans les meilleurs délais leurs

projets soit restituer à l'État les terrains qui leur ont été attribués en concession. Des mises en demeure seront adressées à ces bénéficiaires pour les inviter à renoncer au titre de concession faute de quoi ils seront poursuivis en justice pour ne pas avoir respecté les délais fixés pour la concrétisation de leurs projets. C'est sur la base d'une enquête minutieuse que le wali a pris la décision d'agir pour récupérer les biens de l'État et les concéder aux investisseurs qui rempliraient les conditions de sérieux et de probité. Et en attendant, l'État est déterminé à encourager l'investissement et les mesures d'assainissement décidées par le wali d'Oran s'inscrivent dans ce cadre.

BOUIRA : LE WALI MOBILISE LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Sous l'égide du wali, Abdelkrim Laamouri, la direction de l'investissement de la wilaya de Bouira a organisé une journée d'information sur la nouvelle loi sur l'investissement au profit des opérateurs économiques et implantés sur le territoire de la wilaya. En effet, ils

étaient une centaine d'opérateurs économiques et autres investisseurs, qui ont été invités à cette journée d'information, qui a eu lieu avant-hier à la salle des spectacles de la maison de la culture « Ali Zaamoum ». Le wali a ouvert le bal des interventions, à travers un discours prometteur où il s'est engagé d'accompagner l'ensemble des investisseurs et opérateurs économiques en lançant un appel à d'autres qui souhaitent monter des usines dans cette région.

L'orateur ne manquera pas de lancer des avertissements aux investisseurs qui tardent à lancer leurs projets notamment ceux qui ont bénéficié des assiettes de terrains. Abdelkrim Laamouri dira sur ce sujet « nous sommes disponibles pour accompagner et faciliter la tâche aux vrais investisseurs, et ceux qui ne veulent pas travailler doivent céder la place aux autres ». Après son intervention le premier magistrat de la wilaya avait remis des autorisations d'exploitation exceptionnelles à quatre investisseurs, dont les projets sont finis et prêts à rentrer en production. Un

représentant du ministère de l'Industrie ainsi qu'un enseignant à l'université de Bouira se sont succédé au micro où ils ont expliqué la nouvelle loi sur l'investissement devant une centaine d'investisseurs présents à la salle de la conférence.

Avant de conclure cette journée d'information le wali a tenu à ouvrir le débat aux investisseurs présents à travers lequel plusieurs d'entre eux ont exposé les problèmes et les contraintes auxquelles ils font face sur le terrain pour la concrétisation de leurs projets. Pour répondre à leurs doléances le premier magistrat de la wilaya a invité les 32 investisseurs plaignants à une rencontre avec son exécutif pour la fin de la journée de jeudi prochain au siège de la wilaya.

Il convient de rappeler en outre que le wali de Bouira, organise depuis son installation à la tête de cette wilaya, depuis près de deux mois de recevoir des investisseurs qui affrontent des contraintes sur le terrain pour concrétiser leurs projets.

Slimane B. / Omar Soualah

CAMPAGNE CONTRE LE MONOXYDE DE CARBONE À ALGER

Gare au tueur silencieux de l'hiver

Une campagne de sensibilisation sur les risques et les dangers d'une mauvaise utilisation du gaz organisée par La Direction de distribution d'électricité et de gaz d'El-Harrach. En cette période hivernale où le recours au gaz est plus important pour les besoins de chauffage, cette campagne vise à réduire les risques et ce pour éviter les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

La campagne sera lancée en prévision de la saison hivernale, prévoit l'organisation de portes ouvertes au niveau des agences commerciales de l'établissement, et des rencontres de proximité dans les quartiers et les cités d'habitation, selon un communiqué de la direction d'El-Harrach. Lors de cette campagne, des dépliants et des affiches seront distribués aux citoyens et clients pour les sensibiliser à l'effet de veiller à l'aération des domiciles et à l'entretien et au nettoyage des appareils de chauffage et le chauffe bain, afin de prévenir du danger d'intoxication au monoxyde de carbone. À cette occasion, la direction a rappelé certains conseils liés à la bonne utilisation du gaz naturel en contrôlant le système de raccordement en gaz de façon périodique, en sus d'autres consignes de sécurité. Ces consignes relèvent en outre la nécessité de confier la réparation des appareils aux agents spécialisés et de nettoyer les chauffages de la poussière avant leur



PH: DR

utilisation, ainsi que les sorties de gaz au niveau des bâtiments et des immeubles de façon régulière, conclut la source. Plusieurs acteurs sont responsables de ces accidents du fournisseur au consommateur ce pourquoi Le ministère du Commerce est appelé à frapper de main de fer, par des opérations de contrôle permanent, notamment dans les espaces connus par tous, à travers les willayas du pays pour exposer à la vente ce type de matériel défectueux non doté de détecteur du monoxyde de carbone. En plus des opérations de saisie des différents services de sécurité, police et gendarmerie de ce type de matériel, chauffage et chauffe bain non conformes à la réglementation le département du commerce doit être présent et à l'avant-garde pour protéger le citoyen à travers un matériel sûr qui

répond aux conditions de la sécurité. Des "tragédies" sont souvent attribuées à des "erreurs de prévention" en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le "mauvais" montage, un "défaut" d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils dans les habitations, maisons et locaux sont "tous susceptibles, si les conditions sont réunies de produire du monoxyde de carbone.

Rappelant les chiffres de l'hiver précédent dans un espace d'un mois la Protection civile a déclaré que "Un total de 38 personnes ont péri, depuis début janvier 2022, et plus de 483 autres ont été secourues d'une mort certaine, suite à l'inhalation du gaz du monoxyde de Carbone (CO)"

M. Seghilani

PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ MENTALE

« Des défis restent à relever », selon Abdelhak Saihi

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a appelé l'ensemble des acteurs à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs tracés dans le domaine de l'amélioration de la santé mentale. À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, Saihi a précisé hier que l'amélioration de la santé mentale était « une priorité » comme en témoignent les mesures prises et qui seront renforcées, appelant l'ensemble des acteurs, à savoir les pouvoirs publics, les professionnels, les secteurs partenaires et la société civile, à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs tracés pour l'amélioration de la santé mentale. Observant que la célébration de cette journée intervient cette année dans un contexte particulier marqué par le recul de l'épidémie de Covid-19, le ministre a souligné que cette pandémie aura des répercussions psychologiques qui imposent de redoubler d'efforts pour l'accompagnement psychologique des malades et de leurs familles, ainsi que des personnels de santé. Le ministre a rappelé que l'Algérie avait inscrit dans sa Constitution le droit des citoyens à la protection de leur santé et réalisé d'importants investissements, depuis l'indépendance, pour assurer des soins de santé pour tous. Et d'affirmer que la santé mentale est un droit fondamental et une préoccupation de santé publique prévue dans la loi sanitaire. Les politiques adoptées

dans ce domaine ont permis à l'Algérie de réaliser des progrès significatifs, que ce soit en termes de structures (24 établissements hospitaliers spécialisés actuellement), ou au niveau des services dans les Centres hospitalo-universitaires (CHU) et certains établissements publics hospitaliers (EPH), ainsi qu'en termes de ressources humaines ou encore de la large couverture de la prise en charge de la santé mentale au niveau des établissements de proximité et des cliniques privées. La loi sur la santé et le lancement de la mise en œuvre du Plan national de promotion de la santé men-

tale figure parmi les outils à même d'améliorer la santé mentale, a fait savoir le ministre, ajoutant que le Plan national de promotion de la santé mentale (2017-2020), qui comprend 6 axes stratégiques, vient compléter le programme national de santé mentale. Des défis restent à relever en dépit des mesures prises, a-t-il dit, insistant sur la nécessité de renforcer la coopération multisectorielle et de promouvoir la pédopsychiatrie qui a récemment enregistré "une évolution remarquable. Lors de cette célébration, le projet de la répartition sectorielle de la prise en charge

de la santé mentale sera abordé, notamment l'hospitalisation obligatoire qui constitue un élément important dans la mise en œuvre du plan national de promotion de la santé mentale, outre la question du soutien psychologique en situation de crise. Pour répondre aux besoins de formation concernant l'intervention psychologique post traumatique, un guide est en cours d'élaboration avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-il indiqué, précisant que sa première ébauche sera débattue ce lundi.

Ania Nch

CANCER DU SEIN

Plus de 50% des femmes atteintes diagnostiquées positives

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers de la femme dans le monde et notre pays n'est pas en reste. Cette réalité a été confirmée par Dr. Ahlem Meziane, spécialiste en oncologie et radiothérapie. Selon lui, « 50% des femmes atteintes de cette maladie en Algérie se soignent contre le cancer du sein ». C'est lors de son passage sur les ondes de la radio régionale de Constantine que Dr A. Meziane a déclaré « plus de 50% des patientes atteintes de cancer sont diagnostiquées positives au cancer du sein », « classé en première position quant aux nombres des décès », précise-t-elle. Pour cela et afin d'éviter le pire, le même médecin a recommandé la nécessité d'un dépistage précoce pour pouvoir détecter les symptômes de la maladie avant qu'elle ne progresse vers le stade clinique et pour augmenter le taux de guérison. « Les symptômes du cancer du sein sont des tumeurs, des modifications de la peau, des fluides du mamelon et des

ganglions lymphatiques visibles » explique Dr Meziane. Ajoutant dans ce même registre que « les femmes devraient subir un dépistage à partir de l'âge de 40 ans ». Aussi la spécialiste a cité le type de femmes à risque de développer un cancer du sein. « C'est celles qui ont des antécédents génétiques au sein de leur famille, des mutations génétiques qui les rendent plus susceptibles de développer un cancer du sein, car le facteur génétique dans le cancer du sein représente 3 à 5% » fait-t-elle savoir. Pour rappel, selon les statistiques communiquées par le ministère de la Santé le taux d'incidence du cancer du sein est de 14,5% pour 100.000 habitants/an à Alger, soit 2.000 nouveaux cas chaque année. Les deux tiers survenant après l'âge de 45 ans. Pour cela la seule arme qui semble être à notre disposition est la mise en place de stratégies de dépistage à un stade infra-clinique.

Sarah O.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Les candidats ont jusqu'au 15 octobre pour participer

Le jury de la 8e édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel a annoncé, dans un communiqué, la prorogation, jusqu'au 15 octobre en cours, des délais de dépôt des œuvres journalistiques pour cette édition. Le ministère de la Communication avait fixé le 11 octobre en cours comme dernier délai pour le dépôt des dossiers de participation. La 8e édition de ce concours est placée, cette année sous le thème « Soixantenaire de l'indépendance : défis d'hier, défis d'aujourd'hui ». Ce prix se veut, selon les organisateurs, "une reconnaissance du processus de lutte des médias algériens durant la Guerre de libération nationale et un hommage aux professionnels de la presse". Organisée à l'occasion de la Journée nationale de la Presse, le 22 octobre, le concours concerne cinq (5) catégories, à savoir : la catégorie de la presse écrite, la catégorie des médias télévisuels, la catégorie des médias radiophoniques, la presse et l'illustration publiés par un organe de presse national. Concernant les conditions de participation le ministère a expliqué, dans un communiqué « le postulant doit être de nationalité algérienne et âgé d'au moins 30 ans. Professionnel dans un organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans. Mais ne doit pas être "membre du jury" et n'est autorisé à participer que pour une seule catégorie et avec une seule œuvre, à l'exception de la catégorie d'illustration dont le nombre peut atteindre dix exemplaires ». Les œuvres présentées doivent faire l'objet "de diffusion ou de publication durant la période d'une année à partir d'octobre 2021, de même que le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif. « Les lauréats du Prix du journaliste professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours que trois (3) années après l'année de l'obtention de leur prix », explique le communiqué du ministère.

M. S.

ALGÉRIE TELECOM

Promotion sur l'offre « ZOOM »

Algérie Télécom a lancé, hier, une promotion sur son offre « ZOOM », une plateforme de visioconférence et de collaboration, la promotion sera disponible durant un mois à compter de la date du 10 octobre valable jusqu'au 9 novembre.

Destinée pour les enseignants et professeurs, ils profiteront d'un abonnement annuel avec 25000 DA au lieu de 31000DA selon un communiqué d'Algérie Télécom, expliquant la souscription « il suffit de se présenter au niveau de l'agence commerciale la plus proche muni d'une pièce justifiant la fonction ». La plateforme de communication et de collaboration propose la possibilité aux corps enseignants de recourir à un outil performant et surtout en étant facile et simple afin d'offrir un confort et un travail dans des conditions agréables et gagner du temps, ne plus se déplacer, assurer la transmission de réunions. Selon le communiqué, « l'entreprise réitère son engagement à poursuivre ses efforts afin de satisfaire et répondre aux attentes de ses clients ».

M. S.

ÉQUIPE NATIONALE

Adli et Aouar ne viendront pas de sitôt

Lorsque le Milan AC l'avait recruté lors de l'été 2021 avant de le laisser s'épanouir au sein de son club les Girondins de Bordeaux, tout le monde pensait que Yacine Adli allait atterrir chez le champion en titre de l'Italie l'été précédent dans la peau d'une future vedette.

Mais voilà que la situation de ce joueur va de mal en pis. La preuve, il n'a comptabilisé jusque-là que 53 minutes comme temps de jeu pour sa première saison dans le championnat italien, sachant au passage que son entraîneur ne l'a pas inscrit dans la liste de l'effectif milanais concerné par les rencontres de la Ligue des champions d'Europe.

Cette situation que connaît le joueur franco-algérien, qui était pressenti en force pour rejoindre les rangs de la sélection algérienne en septembre dernier avant qu'il ne se rétracte, commence à susciter les interrogations dans les milieux des médias italiens.

C'est le cas pour le célèbre magazine spécialisé "Tutu Sport" qui a estimé que la situation du joueur de 22 ans est tout simplement ambiguë. Pour ce média, personne ne s'attendait à ce triste sort pour Adli, qui était bien parti pour avoir plus de chances dans le championnat italien, d'autant plus qu'il avait participé à pratiquement toutes les rencontres amicales de son équipe lors des matchs de préparation d'intersaison, non sans laisser une bonne impression.

Mais les spécialistes en Italie et les



proches du club milanais estiment que le principal obstacle devant Adli pour s'imposer au sein de sa nouvelle formation est l'entraîneur Stefano Pioli, auquel on reproche le fait de n'être pas convaincu par le potentiel de l'ex-bordelais, raison pour laquelle il l'a recalé de l'effectif concerné par la prestigieuse épreuve européenne interclubs.

Selon les mêmes avis, il est à écarter de voir Adli participer dans les prochains matchs de ses camarades, en dépit de la programmation chargée de l'AC Milan qui court plusieurs lièvres à la fois.

L'entraîneur Pioli préférerait, en outre,

laisser sa nouvelle recrue découvrir progressivement le haut niveau avant de le mettre dans le bain. Une position qui n'est pas faite bien sûr pour arranger les affaires ni du joueur ni de l'équipe nationale.

C'est du reste cette situation ambiguë dans laquelle s'est retrouvé Adli qui l'a incité à reporter sa venue chez les Verts, tout comme l'autre potentielle "recrue" de Djamel Belmadi, Houssem Aouar, qui traverse une situation identique à l'Olympique Lyonnais, d'où sa décision de décaler sa venue en sélection algérienne.

Hakim S.

ALORS QUE LA MALÉDICTION DES BLESSURES S'ABAT SUR ATAL

Bensebaïni porte à 17 son compteur buts en Bundesliga

Une semaine après avoir commis une grosse bourde en signant un but contre son camp, le défenseur international algérien, Rami Bensebaïni, s'est racheté de sa bévue de la meilleure manière possible, en signant un doublé lors de la victoire de son équipe Borussia Monchengladbach face au FC Cologne.

Il s'agit de son premier doublé de la saison, contribuant ainsi à la large victoire de son équipe lors de ce derby (5-2), disputé ce dimanche dans le cadre de la 9e journée de Bundesliga.

Nominé pour le joueur du mois de septembre en Bundesliga, le défenseur international algérien a confirmé pour l'occasion son excellent début de saison. Déjà auteur de deux buts, l'ancien Rennais s'est offert un joli doublé face à Cologne, portant ainsi son total à quatre pions en 8 matchs depuis le début du championnat, ce qui lui permet déjà d'égaliser la même moisson de l'exercice écoulé en seulement neuf journées.



Le Constantinois a d'abord transformé un penalty juste avant la pause (45e+2) qui a permis aux Poulains de reprendre l'avantage face à son voisin, avant de faire le break à la 76e minute en reprenant à bout portant un centre de Hofmann.

Pour revenir au premier but du joueur formé au Paradou AC, ce dernier a confirmé sa réussite dans ce registre, puisqu'il a un taux de réussite de 100% dans les tirs au but

depuis qu'il a rejoint le club allemand.

En tout et pour tout, le latéral gauche des Verts a porté à 17 le nombre de ses réalisations depuis le début de son aventure dans la Bundesliga, soit depuis l'été 2019. Une statistique qui lui permet d'être l'un des meilleurs joueurs algériens qui ont évolué en Allemagne, si ce n'est pas le meilleur.

Et Bensebaïni a vécu un bel après-midi dans ce week-end

footballistique européen, ça n'a pas été le cas pour son ancien camarade au PAC, Youcef Atal. En effet, à peine revenu d'une blessure à la cuisse qu'il avait contractée le 4 septembre lors du derby de la Côte d'Azur, le latéral droit de l'OGC Nice a rechuté à l'occasion de la réception de Troyes (3-2) pour le compte de la 9e journée de Ligue 1. L'international algérien a dû quitter ses partenaires peu avant la pause après avoir ressenti des douleurs musculaires à la cuisse droite suite à une accélération (42e). Il s'agit de la même blessure contractée par le natif de Boghni face à Monaco laquelle a nécessité trois semaines de repos.

Un véritable coup dur pour Youcef Atal qui était jusque-là étincelant sur ce début de match, et qui donne l'impression, depuis quelque temps, d'être revenu à son meilleur niveau. Le Fennec se blesse ainsi pour la 18e fois depuis son transfert au Gym durant l'été 2018. Une véritable malédiction.

H. S.

LES
VERTS
RE
CO
M
S

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

L'USMA et la JSK assurent, le CRB et la JSS en difficulté

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions interclubs de football : le CR Belouizdad, la JS Kabylie, la JS Saoura et l'USM Alger, ont connu des fortunes diverses en déplacement, à l'occasion du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, disputé samedi et dimanche.



En Ligue des champions, le triple champion d'Algérie en titre le CR Belouizdad, a complètement raté sa sortie en s'inclinant devant les Maliens de Djoliba AC sur le score de 2 à 1, une défaite difficile à accepter pour les Belouizdadiens qui ont même terminé la rencontre à neuf suite aux expulsions des défenseurs algériens Keddad et Bouchar en fin de match. Les Maliens beaucoup plus présents dans les duels ont inscrit leur premier but dès la troisième minute par Oumar Camara, avant l'égalisation des Algériens par Mohamed Islam Belkhir (10'). Lors de la seconde période, Djoliba AC a inscrit un deuxième but grâce à Djibril Coulibaly (74'). Le match retour se jouera la semaine prochaine au stade du 8-mai 1945 à Sétif. Le deuxième représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine, la JS Kabylie, a réalisé samedi un bon résultat hors de ses bases, en battant son homologue togolais, l'ASKO Kara sur le score de (2-1). La formation kabyle, malgré un effectif réduit avec l'absence de plusieurs joueurs pour bless-

sure, a réussi une bonne opération à Lomé, en allant chercher une belle victoire et prendre ainsi une option sérieuse avant le match retour qui se jouera au stade du 8 mai 1945 à Sétif. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger a marqué son retour en compétition africaine par la plus belle des manières en dominant son adversaire du jour, les Togolais de l'ASCK sur le score de 2 à 0, grâce à un but contre son camp de Latif Issaka (20'). Par la suite, Aïmen Mahious a inscrit le second but (48') sur pénalty. Les Rouge et Noir qui renouent avec l'aventure africaine après trois ans d'absence, viennent de

prendre une excellente opportunité pour la qualification aux 16es de finale de l'épreuve africaine.

Le match retour aura lieu le 16 octobre au stade 8 mai 1945 de Sétif. Par ailleurs, la JS Saoura, exemptée du premier tour préliminaire, n'a pas eu la même réussite, en s'inclinant face aux Ivoiriens du Sporting Gagnoa sur le score de 1-0.

Le match retour se déroulera entre le 14 et le 16 octobre au nouveau stade d'Oran du complexe olympique Miloud-Hadefi.

TOURNOI DE L'UNAF (U20)

La sélection algérienne jeudi en Égypte

L'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20), s'envolera jeudi pour l'Égypte pour prendre part au tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) prévu du 18 au 24 octobre, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, rapporte la Fédération algérienne (FAF) lundi sur son site officiel. "L'équipe nationale U20 devra rallier la capitale égyptienne le jeudi 13 octobre et disputera éven-

tuellement un match amical contre la sélection nationale des Pharaons, qui n'est pas concernée par les éliminatoires de la CAN U20 en sa qualité de pays hôte de la compétition", indique la FAF dans un communiqué. L'Algérie, dirigée sur le banc par Mohamed Lacette, entamera le tournoi de l'UNAF le mardi 18 octobre face à la Libye au stade de Suez, avant de défier le Maroc le vendredi 21 octobre, puis la Tunisie le

lundi 24 octobre. Le premier de ce mini-championnat se qualifiera pour la phase finale de la CAN-2023 prévue en Égypte. La sélection des U20 reste sur une participation jugée honorable lors de la Coupe arabe des nations de la catégorie, disputé entre juillet et août derniers en Arabie saoudite. Les coéquipiers de Lahlou Akhrib (JS Kabylie) avaient atteint les demi-finales de l'épreuve, en s'inclinant face à l'Égypte (3-1).

OGC NICE

Atal de nouveau blessé

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, a contracté une blessure à la cuisse, lors de la réception de Troyes (3-2) dimanche, dans le cadre de la 10e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Le latéral droit algérien a cédé sa place peu avant la pause (41e), à son coéquipier et international suisse Jordan Lotomba. Le joueur algérien doit passer des examens médicaux pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et éventuellement la période de son indisponibilité. Au cours de cette rencontre, l'attaquant international algérien de Nice Andy Delort, de retour de blessure, a contribué à la victoire des siens, en signant son quatrième but de la saison, sur penalty (37e). Il s'agit de la deuxième blessure de la saison pour le natif de Tizi-Ouzou, après celle contractée à la cuisse le 4 septembre dernier lors du match disputé à domicile face à l'AS Monaco (défaite 0-1), ayant nécessité trois semaines de repos. L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1/ Algérie) n'a pas été épargné par les blessures, notamment lors des deux dernières saisons. Au cours de l'exercice 2020-2021, Atal avait vécu une saison perturbée, puisqu'il avait été blessé à sept reprises, ratant notamment plusieurs matchs de l'équipe nationale. A l'issue de ce succès, l'OGC Nice se hisse à la 13e place au classement avec 11 points.

MC EL BAYADH

Cherif Hadjar nouvel entraîneur

Le MC El Bayadh a annoncé dimanche soir l'arrivée de l'entraîneur Cherif Hadjar aux commandes techniques de son équipe pensionnaire de Ligue 1 de football. Cherif Hadjar, qui sera assisté par Abdelghani Aouamri, succède à Abdelhakem Benslimane, dont le contrat avec le nouveau promu a été résilié au bout de six journées de championnat. Avant d'atterrir chez le club du Sud-ouest du pays, qui vit sa première expérience parmi l'élite, Cherif Hadjar a débuté l'exercice sur le banc de touche de l'US Biskra (Ligue 1), rappelle-t-on. Après sept journées de championnat, le MCEB, qui reste sur une victoire à domicile contre le HB Chelghoum Laïd, pointe à la 6e place avec 10 points.

L'ES MOSTAGANEM AFFICHE SES AMBITIONS

Coach Rahmani ne s'enflamme pas

LES Mostaganem, qui retrouve la Ligue 2 de football cette saison deux ans après l'avoir quittée, affiche d'emblée ses ambitions pour jouer la carte de l'accession, au moment où son entraîneur préféré plutôt ne pas s'enflammer. Après trois journées de championnat, les gars de "Mosta" paragent le fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest avec le CR Mechria en réalisant un carton plein. Les Vert et Blanc ont enchaîné, samedi passé, leur troisième victoire de rang, et la deuxième en déplacement. La nouvelle victime de la formation de l'Ouest du pays a pour nom l'O

Médéa, qui a été relégué en deuxième palier à l'issue de l'exercice passé. L'ESM l'a emporté sur le terrain de son adversaire sur le score de 2-0. Cette victoire a enchanté au plus haut point le nouveau coach de l'Espérance, en l'occurrence, Bouziane Rahmani, qui a rejoint les Vert et Blanc l'été passé. "C'est une belle victoire sur le plan psychologique notamment, car elle nous permet de rester sur la dynamique des bons résultats, même si je dois dire que le mauvais état de la pelouse du stade de Médéa nous a beaucoup gênés", a déclaré ce technicien à l'APS. Ce troisième succès de suite a poussé tout le monde dans le club à se mettre à rêver d'un retour prochain dans la cour des grands, mais Rahmani, lui, préfère éviter d'exercer une pression supplémentaire sur ses capés. "Il est encore très tôt pour parler d'accession. Le chemin est encore long. On doit continuer à travailler avec tout le sérieux voulu, tout en négociant match par match. Il faut éviter de crier victoire avant l'heure", a-t-il conseillé. En fait, l'entraîneur Rahmani garde toujours en mémoire le triste sort qui lui a été réservé la saison passée avec la JS Bordj Menaïel qui avait terminé championne d'hiver de la Ligue deux (Gr. Centre-Est), de surcroît avec six points d'avance sur son poursuivant l'USM Kenchela. Mais à l'arrivée, c'est ce dernier qui a réussi à décrocher le seul billet donnant accès à l'élite. Lors de la prochaine journée, l'ESM accueillera le MC Saïda (11e, 2 pts) avec l'objectif de signer la passe de quatre, sachant que les protégés de Rahmani, qui ont marqué 5 buts jusque-là, gardent leur cage inviolée en trois rencontres.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

Appel à candidature au prix du Président de la République du journaliste professionnel

Le Ministère de la Communication annonce le lancement de la huitième édition du «Prix du Président de la République du Journaliste Professionnel»

Le prix est décerné le 22 octobre 2022, Journée nationale de la Presse.

Catégories du prix :

- **Presse écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **Information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **Information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **Presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **Illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- Justifier d'au moins 03 ans d'exercice continu de la profession, dans l'organe de presse;
- Ne pas être membre du jury,
- La participation est autorisée avec une seule œuvre et dans une seule catégorie du prix, à l'exception de la catégorie illustration pour laquelle est autorisée la présentation jusqu'à dix (10) œuvres de photographie, de dessin ou de caricature de presse,
- Les œuvres présentées doivent avoir été éditées ou diffusées pendant la période allant d'Octobre 2021 à Octobre 2022.
- La participation peut être à titre individuel ou collectif.
- Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans les différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de 03 années consécutives.

Thème du concours

«60^e anniversaire : Défis d'hier, défis d'aujourd'hui»

Les dossiers de participation sont adressés au Président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, BP : 474, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

Dossier de candidature

- L'imprimé de participation dûment rempli
- Attestation de travail (03 ans d'exercice continu)
- Certificat de diffusion
- Les travaux audiovisuels sur CD ou DVD, pour la presse écrite une copie du journal ou l'article est publié
- Copie pièce d'identité
- Copie Carte Professionnelle (Carte Journaliste Professionnel)
- Déposer le dossier dans un pli fermé adressé au Président du Jury.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 11 octobre 2022

CAN-2023 /U23 (ÉLIMINATOIRES/
2E TOUR)

Les Algériens en stage à Alger

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a entamé un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la double confrontation face à la RD Congo, comptant pour le 2e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 au Maroc, indique l'instance fédérale sur son site. Le sélectionneur de l'équipe U23, Noureddine Ould Ali, a fait appel aux joueurs évoluant dans le championnat algérien pour une évaluation avant de décider de la liste qui sera concernée par la double confrontation face à la RD Congo, prévue entre les 21 et 23 octobre 2022 pour le match aller, alors que le match retour aura lieu entre le 28 et le 30 du même mois. Le sélectionneur a programmé une confrontation amicale face au Paradou AC, mardi au stade Omar Benrabah de Dar El Beïda. Pour rappel, la CAN U23 se jouera en juin 2023 au Maroc, et sera qualificative pour les Jeux olympiques d'été (JO Paris-2024).

CHLEF. 42 ANS APRÈS UN SÉISME DÉVASTATEUR

Un paysage urbain métamorphosé

La ville de Chlef arbore aujourd'hui un visage métamorphosé, suite à l'édification de pôles urbains modernes et l'éradication d'un nombre considérable de chalets, installés au lendemain du séisme dévastateur d'El-Asnam, qui a détruit près de 80% de son parc logement un certain 10 octobre 1980.

La wilaya comptait 18.318 chalets installés pour le relogement des sinistrés au lendemain de cette catastrophe naturelle d'une magnitude de 7,3 degrés sur l'échelle de Richter et ayant fait au moins 2 600 morts. À ce jour, 15 555 dossiers ont été régularisés, ce qui a permis de remplacer 14 571 unités par des logements en dur conformes aux règles urbanistiques et conférant une certaine esthétique au tissu urbain. Des démarches sont, par ailleurs, en cours en vue de l'éradication de 857 chalets, parallèlement au lancement de travaux au niveau de 127 autres, suite à l'achèvement, dernièrement, de leur procédures de financement, selon la Direction du logement. Les délais de clôture de ce programme ont été fixés au 31 juin 2021 et les délais de règlement des procédures de financement, pour les bénéficiaires, ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2022. Pour rappel, le dispositif de soutien au remplacement des logements en préfabriqué a été lancé en janvier 2009, avant son prolongement au titre d'une instruction interministérielle (Finances, Habitat et Intérieur) portant facilitation des procédures de versement des aides. Le versement des aides, accordées en trois tranches, était auparavant conditionné par la démolition des chalets, avant la promulgation d'une autre instruction en 2014 annulant l'obligation de destruction et accordant une aide en deux tranches. M. Sid Ahmed Kermoud, dont la famille a bénéficié d'un chalet au lendemain du séisme d'El Asnam, puis d'une aide de l'État pour la construction d'un

MÉDÉA. COMMERCE

Saisie de plus 200 qx de semoule et de farine destinées à la spéculation

Une quantité de plus de deux cent quintaux de semoule et de farine destinée à la spéculation, a été saisie par les éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Médéa, à l'issue d'une opération de contrôle d'un dépôt de stockage, a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution sécuritaire. Effectuée dans le cadre de la lutte contre les pratiques commerciales spéculatives, et menée conjointement avec les inspecteurs de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations, l'opération s'est soldée par la découverte et la saisie de 173 quintaux de semoule et de farine, sans facturation, stockées dans des conditions d'hygiène "déplorables", a-t-on indiqué. A cela, s'ajoute la saisie, sur place, de 32 quintaux de produits similaires "périmés" destinés à être écoulés sur le marché local, a-t-on ajouté de même source. Une procédure judiciaire pour "vente sans facture", "défaut d'hygiène" et "pratique frauduleuse" a été engagée à l'encontre du commerçant auteur de ces infractions à la réglementation a-t-on signalé.



logement en dur, a estimé que cette démarche de l'État est le "reflet de la volonté des autorités supérieures du pays d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Elle traduit aussi leur détermination à éradiquer les chalets, arrivés en fin de vie, et devenus une véritable plaie pour le tissu urbain, après avoir constitué la solution idéale en temps de crise", a-t-il dit. S'agissant des propriétaires de chalets non bénéficiaires des aides de l'État, la Direction locale du logement a imputé leurs cas au décès des personnes signataires des contrats desdits chalets, ou à un conflit entre leurs héritiers, ou simplement parce qu'ils n'ouvrent pas droit à cette aide du fait qu'ils possèdent des biens immobiliers, des terrains constructibles ou des logements sociaux, ou pour n'avoir pas payé les arriérés de loyer.

LA VILLE RETROUVE SON CACHET

"L'éradication d'un nombre considérable de chalets et l'édification de villes et de nouveaux pôles urbains, conjugués à la promulgation, par l'État, d'un nombre de lois portant organisation et protection des bâtisses contre les catastrophes naturelles, notamment les séismes, ont contribué à la restitution du cachet urbain de la ville de Chlef et son extension vers le sud et l'ouest, au vu des spécificités géologiques de ces deux régions", a estimé l'architecte Mohamed Guendouzi. Ce spécialiste a aussi évoqué le rôle des institutions et organismes publics, créés par les autorités supérieures, pour le contrôle et le suivi des projets de construction et d'urbanisme, dans l'émergence de nouveaux éléments urbains, dont les espaces verts, les balcons et autres conceptions architecturales modernes, dans le respect des conditions de sécurité et le classement des régions selon leur nature géologique. Après avoir souligné l'importance des caractéristiques de l'espace urbain dans la

promotion du comportement du citoyen, M. Guendouzi a loué les efforts consentis par de l'État dans l'édification de nouveaux pôles urbains à travers nombre de communes de Chlef. Il a cité, entre autres exemples, la nouvelle ville de Chettia ou encore le pôle urbain de la cité Sonelgaz à Oued Sly, les nouvelles villes de Bensouina et Chorfa et le pôle urbain d'El Hosseïnia de la commune de Chlef. La wilaya de Chlef a, également, bénéficié ces dernières années, d'un important programme de logements de différentes formules, ayant permis la distribution de 124 773 unités d'habitation entre 2005 et 2022. Chaque année, les citoyens de Chlef se remémorent le souvenir de cette journée douloureuse du 10 octobre 1980, lorsqu'un séisme dévastateur a frappé la ville d'El-Asnam, aujourd'hui Chlef, à l'heure de la prière du vendredi. L'épicentre de la secousse, qui a causé une faille de 36 km, a été localisé dans la région de Beni Rached, à l'Est du chef lieu de wilaya, rappelle-t-on. Après une première secousse ressentie aux environs de 13h, la ville a enregistré une deuxième secousse plus forte, d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter, ayant causé la mort de pas moins de 2 600 personnes, en plus de centaines de blessés et de sans abris, la ville ayant été détruite à 80 %. Ce violent séisme a suscité un élan de solidarité mondial avec les victimes de cette catastrophe naturelle, dont notamment une visite de la défunte reine du Royaume-uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Elizabeth II, à l'hôpital Mustapha Pacha d'Alger, pour reconforter les blessés et leurs familles. À noter que la wilaya de Chlef a déjà enregistré dans le passé, un précédent violent séisme, le 9 septembre 1954, à l'époque coloniale. Il avait également causé d'importantes pertes humaines et matérielles.

ORAN. CRMA

Ouverture prochaine de trois nouveaux bureaux

Le réseau de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) d'Oran sera renforcée prochainement par l'ouverture de trois nouveaux bureaux afin de rapprocher ses services des agriculteurs a-t-on appris, lundi du directeur de cet établissement, Mohamed Nabil Bouazza. Ce responsable a indiqué à l'APS que la CRMA d'Oran a décidé de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour rapprocher et améliorer ses services des agriculteurs et des citoyens en général notamment avec l'ouverture "avant la fin de l'année en cours", de trois nouveaux bureaux en zones rurales dont la commune de Sidi Bounif. M. Bouazza a également souligné que la CRMA d'Oran compte 11 bureaux locaux et œuvre à augmenter le nombre des bénéficiaires de contrats d'assurances aussi bien parmi les agriculteurs que les éleveurs du bétail. L'objectif est de dépasser le taux actuel de 32% du total des contractuels, conformément à la politique du gouvernement visant à élargir l'assurance agricole comme mécanisme de développement du secteur et pour protéger les professionnels des risques menaçant leurs productions et cheptel. Par ailleurs, la CRMA a lancé la tenue de rencontres d'information et de concertation avec les agriculteurs, les éleveurs pour écouter leurs préoccupations sur les services fournis par la caisse, les sensibiliser de l'importance de contracter des polices d'assurances pour faire face à d'éventuels risques. La CRMA d'Oran compte actuellement, selon son directeur, 1.700 adhérents et plus de 26 000 souscripteurs de contrats d'assurances, dont la moitié ayant contracté des polices d'assurance de leurs véhicules.

SAÏDA. HABITAT

Relogement prochain de 110 familles à Ouled Khaled et El-Hassasna

Quelque 110 familles occupant des habitations précaires dans les communes d'Ouled Khaled et El-Hassasna seront relogées prochainement, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya de Saïda. L'opération portera sur le relogement de 50 familles de la commune d'Ouled Khaled et de 60 autres de la commune de Hassasna. L'évènement coïncidera avec la commémoration du 68ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, a-t-on précisé. Tous les moyens humains et matériels nécessaires seront mobilisés pour la réussite de cette opération de relogement, inscrite dans le cadre du programme de l'État de résorption de l'habitat précaire (RHP), selon les mêmes services. Une fois évacuées, les habitations précaires seront démolies et les assiettes récupérées seront destinées à la réalisation de projets d'intérêt public. La semaine écoulée, quelque 208 familles du site précaire du quartier Daoudi Moussa, du chef-lieu de wilaya ont été relogées, rappelle-t-on. La wilaya de Saïda dispose d'un programme de 15 936 logements publics locatifs dont 13 964 ont été déjà réceptionnés et le reste est en cours de réalisation.

PUB



FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

La 12^e édition du 15 au 20 octobre à l'Opéra d'Alger

Le 12^e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims), prévu du 15 au 20 octobre à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh devra accueillir 13 pays avec l'Allemagne en invité d'honneur et le Danemark qui marque sa première participation à ce festival, a annoncé le commissaire de cette édition, Abdelkader Bouazzara.

Après une absence de deux années, due au gel de l'activité culturelle causé par la pandémie du Coronavirus, le Fcims revient dans sa 12^e édition, avec des ensembles venant d'Allemagne, Japon, France, Danemark, Autriche, Tunisie, Egypte, Italie, République Tchèque, Syrie, Afrique du Sud, Russie et Soudan, qui devront se succéder six jours durant, dans des répertoires variés de la musique et de l'opéra universels.

Au rythme d'une programmation de deux à trois concerts par soir, le 12^e Fcims prévoit également des master class, encadrés par des formateurs du Japon, Allemagne, Danemark, Tchéquie, Tunisie, Italie, Soudan, Russie et Syrie. Les étudiants des Ecoles et Instituts régionaux de musique de 17 villes d'Algérie bénéficieront ainsi de formations dans des classes pour Chant, Chef d'Orchestre, Violon, Piano, premier Hautbois, Violoncelle et Accordéon. "Les jeunes étudiants, représentant l'avenir de notre cher pays, ont une place prépondérante dans le programme de cette 12^e édition qui coïncide



avec les célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale", a déclaré Abdelkader Bouazzara. Par ailleurs, trois conférences, "+Chahrazed+ de Rimski Korsakov et sa relation publique et cachée avec l'héritage musical algérien", "Possibilité d'adaptation de la musique traditionnelle à une distribution symphonique (modèle de l'air +Ajku+)" et "Le violon de cérémonie d'Alger" sont également programmées lors du 12^e Fcims.

La soirée inaugurale du 12^e Fcims sera animée par une fusion de l'Orchestre sym-

phonique de l'Opéra d'Alger sous la direction -depuis la 11^e édition- par Lotfi Saïdi et l'Orchestre symphonique allemand, "L'Arte del Mondo" sous la direction de Ehardt Werner Karl Christoph.

Le 12^e Festival culturel international de musique symphonique est organisé en collaboration, entre autre, avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci), ainsi que l'apport des différentes ambassades des pays participants.

BOUMERDÈS

Journée portes ouvertes sur le site archéologique "Mers Eddadjadj" de Zemmouri

Une journée portes ouvertes sur le site archéologique "Mers Eddadjadj" de Zemmouri, à l'Est de Boumerdes, a été abritée, dimanche, par l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, à l'issue de fouilles menées, pendant 15 jours, par une équipe de recherche de cet établissement. L'opportunité a donné lieu à la signature du procès-verbal de clôture de cette opération de fouilles, en présence de la Directrice de la culture et des arts de la wilaya, Mme Sabrina Bendou, la responsable de l'équipe de recherche, l'experte Aïcha Hanafi de l'Institut d'Archéologie, et de représentants des Assemblées populaires de la wilaya (APW) et de la commune (APC). Ces fouilles effectuées par une trentaine d'étudiants et spécialistes de l'Institut d'archéologie augurent de l'importance extrême du site, au vu des vestiges mis à jour, dont des objets en céramique et en fer, des ateliers de poterie et des ossements d'animaux. La manifestation a aussi englobé la présentation d'exposés sur cette nouvelle opération de prospection, lancée pour la première fois en 2017, avant sa poursuite en 2018 et 2019, puis sa suspension en 2020 en raison de l'épidémie du Coronavirus. Ces fouilles ont été relancées en 2022. Selon les organisateurs, la journée portes ouvertes vise l'implication des partenaires

concernés dans la sensibilisation à la protection des sites archéologiques contre les fouilles anarchiques, ainsi que sur leur importance et valeur en tant que patrimoine culturel matériel.

Il s'agit, également, ont-ils ajouté, de la mise en exergue de la valeur du site en tant que partie prenante dans l'économie nationale, car il fait partie des plus importants sites archéologiques mis à jour, comme attesté par les vestiges découverts en son sein. À noter, l'entrée en mise en œuvre, depuis mars dernier, du plan technique de protec-

tion et valorisation du site archéologique Mers Eddadjadj. Ce plan, prévoit la réalisation d'un diagnostic, des mesures d'urgence et un relevé topographique et archéologique du site, puis un plan de développement urbanistique et une mouture finale. Le site "Mers Eddadjadj" est formé de couches souterraines archéologiques de différentes époques historiques, de la pré-histoire à l'époque islamique (10^e siècle après JC et 12^e après JC). Selon les opérations de prospection réalisées en son sein et différentes sources et références historiques, ce

site renfermerait la ville historique "Mers Eddadjadj", un fort réputé à l'époque islamique sous le nom "Rusubikari".

En 1225, il a subi une attaque militaire ayant causé la destruction totale de la cité, qui fut dès lors ensevelie sous le sable, jusqu'à sa découverte en 2006.

Cet événement a été organisé par l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya et de la commune de Zemmouri, sous le slogan "Ensemble pour protéger nos sites archéologiques".

9^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'INCHAD

Coup d'envoi aujourd'hui à Constantine

La neuvième édition du festival culturel international de l'inchad s'ouvrira mardi au théâtre régional Mohamed Tahar-Fergani de Constantine avec la participation de cinq (5) troupes locales et trois (3) étrangères, a indiqué samedi le commissaire du festival, Salim Louahlouah. Le festival qui aura lieu du 11 au 14 octobre réunira des artistes de l'Algérie, de la Tunisie, de la Palestine et de l'Allemagne, a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse. Cette édition sera exceptionnelle du fait de sa coïncidence avec la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui, a-t-il souligné ajoutant qu'elle se tiendra sous le slogan "Mohamed prophète d'Allah, pour lui mon chant" et sera une opportunité pour connaître le patrimoine culturel et touristique algérien. La soirée d'ouverture du festival sera animée par la troupe d'Abderrahmane Bouhila de Constantine et l'artiste allemande Faridah Busemann, a affirmé Louahlouah. Les troupes Fadhel Seka de

Tunisie, l'artiste Sana Moussa de la Palestine ainsi que les troupes Essalam de Tébessa, El Baha de Boussâada (M'sila), Annouar El-Habib d'Ouargla et Ossoul de Taret, lauréates des premières places aux festivals locaux de l'inchad à Guelma, Ouargla et Mostaganem, participeront à cette édition, a encore indiqué le commissaire du festival. Il a également ajouté que la manifestation donnera également lieu à des conférences dont celle du Dr. Abdallah Hamadi (Constantine) sur "la célébration du Mawlid dans le Maghreb arabe au travers du manuscrit de l'imam El Azfi El-Andaloussi", du Pr. Mourad Ouamara (Alger) sur "les poèmes du Mawlid dans la ville d'Alger" et du Pr. Badreddine Zouarka (Batna) sur "l'Inchad, la fabrication de la société des valeurs". Des récitals poétiques seront également donnés par Nouredine Derouiche, Mohamed Chaïta, Abdeldjalil Derouiche, Nacer Louhichi et autres poètes, est-il indiqué.

DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 52 ANS DES SUITES D'UNE LONGUE MALADIE

Le comédien et metteur en scène Mohamed-Larbi Bahloul inhumé à Guelma

Le comédien et metteur en scène de théâtre Mohamed-Larbi Bahloul, décédé à l'âge de 52 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé dimanche au cimetière d'Oued Maïz dans la commune de Guelma. Le défunt a été accompagné à sa dernière demeure par une foule de citoyens, de figures artistiques et d'amis, dont beaucoup ont évoqué ses qualités de grand artiste qui vouait une grande passion pour la scène de laquelle la maladie l'avait éloigné. Proche ami du défunt, Abdelwahab Bouhnam, artiste et metteur en scène, a dans une déclaration à l'APS rappelé que feu Mohamed-Larbi a débuté sa carrière d'artiste en 1987 à l'âge de 17 ans au sein de la troupe théâtrale Houari Boumediene de Guelma. Il a ajouté que c'est avec lui qu'il avait obtenu en ex-aequo le prix de la meilleure interprétation au festival national de théâtre amateur à Mostaganem en 1996 pour la pièce "El Messala", ajoutant avoir partagé avec lui le même prix dans l'édition de 2000 de ce festival. Passionné de théâtre, Mohamed-Larbi Bahloul avait participé à plusieurs pièces du théâtre régional de Souk Ahras et du théâtre régional de Guelma, a rappelé Bouhnam, notant que la dernière apparition sur scène du défunt a été dans la pièce "Calédonia" du théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, œuvre dédiée aux souffrances des familles algériennes déportées par le colonisateur français vers la Nouvelle-Calédonie. Éloigné de la scène depuis près d'une année à cause de la maladie, le défunt a laissé derrière lui un parcours jalonné d'une passion immense pour le théâtre.

VILLA DAR ABDELATIF (ALGER)

L'architecte-paysagiste Kamel Louafi expose ses œuvres

Une exposition de photographies et de maquettes représentant les créations de l'architecte-paysagiste algérien installé en Allemagne, Kamel Louafi, dans la conception de jardins et de parcs s'est ouverte samedi soir à la Villa Dar Abdelatif (Alger). Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en collaboration avec l'ambassade d'Allemagne à Alger et l'Institut Goethe, l'exposition donne un aperçu des projets de conception de jardins et de parcs réalisés par Louafi, trente années durant, à travers plusieurs pays. Dans ses œuvres, l'architecte-paysagiste fusionne des éléments d'Orient et d'Occident". Le Jardin islamique Oriental de Berlin est l'une de ses plus célèbres réalisations. Ce natif de Batna a démarré sa carrière par une formation de topographe-cartographe en Algérie avant de rejoindre l'Allemagne pour étudier le paysagisme entre 1980 et 1986 à l'Université technique de Berlin. Entre 1986 et 1995, Kamel Louafi a travaillé comme chef de plusieurs projets au Luxembourg et en Allemagne. En 1996, il crée sa propre agence et se lance dans la conception de grands projets architecturaux, comme des jardins et des parcs en Allemagne, au Luxembourg et dans d'autres pays. Il a également à son actif la conception des Jardins du monde de l'Exposition universelle à Hanovre (Allemagne). L'exposition des œuvres de Kamel Louafi à la Villa Dar Abdelatif se poursuivra jusqu'au 24 octobre.

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED-TIARET
MARDI 11 OCTOBRE 2022 - PRIX : TAGDEMT - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350 000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Gharbi D'hem, la revanche

Le quinté que nous propose ce mardi 11 octobre l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret avec ce prix Tagdemt réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur n'ayant pas totalisé la somme de 101.000 DA en gains et places depuis avril passé s'annonce à vue assez accessible avec la présence de : Gharbi D'hem, Gawahir D'hem, Anbar El Mesk, Maher du Paon et Gazdour D'hem qui se présentent ici en épouvantail, mais ils doivent redouter les attaques de Maher du Paon et George D'hem.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS DU PAON	1	MAHER DU PAON (0)	S. BENYETTOU	55	11	AEK. BOUBEKEUR
MN. METIDJI	2	GABON D'HEM	AZ. ATHMANA	55	8	F. BENZEFRIT
AH. FEGHOULI	3	ANBAR EL MESK	K. HAOUA	55	7	K. FEGHOULI
A. AOUSSAT	4	GOU MRIA DE SAHEL	AP:S. DJELLOULI	55	12	D. DJELLOULI
MZ. METIDJI	5	GUAZDOUR D'HEM	JJ:B. TORDJEMANE	53,5	6	H. FATMI
HARAS NATIONAL	6	GHRISS	R. BELMORSLI	53	4	K. ASLI
MN. METIDJI	7	GAWAHIR D'HEM	HA. EL FERTAS	53	5	M. DJELLOULI
F. METIDJI	8	GOLNARA	H. BELMORSLI	53	2	F. BENZEFRIT
H. METIDJI	9	GEORGE D'HEM	W. HAMOUL	52	1	M. DJELLOULI
MZ. METIDJI	10	GHARBI D'HEM	JJ:MD. ASLI	51,5	9	K. ASLI
AH. FEGHOULI	11	SERNADIB EL MESK	L. BOUBEKEUR	50	3	A. MIMI
AH. FEGHOULI	12	KAFOR EL MESK	K. BOUBEKEUR	50	10	YS. BADAOU

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MAHER DU PAON. ce n'est pas un foudre de guerre mais avec Benyettou en selle, il aura logiquement son mot à dire. À suivre.

2. GABON D'HEM. Toutes ses dernières tentatives ne sont pas assez satisfaisantes, mais comme son jockey AZ. Atmana s'accroche à lui, il faut s'en méfier.

3. ANBAR EL MESK. Ses performances plaident largement en sa faveur, il peut même disputer les meilleures places du podium.

4. GOU MRIA DE SAHEL. Je trouve qu'elle est toujours au stade de débutante. À revoir.

5. GUAZDOUR. Ce cheval, a un certain moment couru avec plus meilleurs, il faut s'en méfier, il peut surprendre. Méfiance.

6. GHRISS. Rien de probant. À revoir.

7. GAWAHIR D'HEM. Ce cheval, sur ce qu'il a fait de mieux, il se présente ici comme favori. On peut lui faire confiance. À suivre.

8. GOLNARA. Pas évident

9. GEORGE D'HEM. Ce poulain

vient de décevoir alors qu'il été assez appuyé au jeu, il faut le surveiller de près. Il peut surprendre.

10. GHARBI D'HEM. ce poulain va faire partie des meilleures places du podium. À suivre sans

voir.

11. SERNADIB EL MESK. Tâche difficile. À revoir.

12. KAFOR EL MESK. Je trouve qu'il est toujours au stade de débutant. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

10. GHARBI D'HEM - 7. GAWAHIR D'HEM - 3. ANBAR EL MESK - 1. MAHER DU PAON - 5. GAZDOUR D'HEM

LES CHANCES

9. GEORGES D'HEM - 2. GABON D'HEM

Canicules: des régions du monde deviendront invivables au cours des prochaines décennies

Des régions entières du globe vont devenir invivables au cours des prochaines décennies en raison des vagues de chaleur qui seront plus fréquentes et plus intenses sous l'effet du changement climatique, ont averti lundi l'ONU et la Croix-Rouge. À moins d'un mois de la COP27, qui doit se dérouler en novembre en Égypte, l'ONU et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) appellent dans un rapport conjoint, à se préparer aux vagues de chaleur à venir pour éviter un nombre important de morts. Ces organisations soulignent qu'il existe des limites au-delà desquelles les personnes exposées à une chaleur et une humidité extrêmes ne peuvent survivre et qu'il y a, par ailleurs, des limites au-delà desquelles les sociétés ne peuvent plus s'adapter. "Selon les trajectoires actuelles, les vagues de chaleur pourraient atteindre et dépasser ces limites physiologiques et sociales au cours des prochaines décennies, notamment dans des régions telles que le Sahel, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Ouest", écrivent-elles. Une telle situation va se traduire par "des souffrances et des pertes de vies humaines à grande échelle, des mouvements de population et une aggravation des inégalités", avertissent les deux organisations. Selon le rapport, presque partout où des statistiques fiables sont disponibles, les canicules constituent le danger météorologique le plus meurtrier.

Six décès et 159 blessés sur les routes en 24 heures

Six (06) personnes ont trouvé la mort et 159 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec deux décès et une personne blessée suite au renversement d'un véhicule léger au lieu dit ferme agricole Bouakaz commune et daïra de Sougueur, précise le communiqué. Selon la même source, les unités de la Protection civile ont sauvé une personne emportée par les eaux dans la commune de Zighoud Youcef dans la wilaya de Constantine. Les équipes de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de sauvetage et de pompage des eaux pluviales à M'sila et Sidi Aïssa, ajoute la même source.

Le président des Emirats arabes unis mardi à Moscou

Le président des Emirats arabes unis, cheikh Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, doit rencontrer mardi à Moscou son homologue russe Vladimir Poutine, rapportent des médias. Les deux hommes discuteront de "sujets régionaux et internationaux d'intérêt commun", a indiqué lundi l'agence de presse émiratie, WAM, en annonçant la visite de cheikh Mohammed.

Des quantités de carburant et de psychotropes saisies à Bordj Badji Mokhtar et M'sila

Les services de douanes ont procédé à la saisie de quantités de carburant et de comprimés psychotropes dans des opérations distinctes à Bordj Badji Mokhtar et M'sila, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre des efforts consentis par les services opérationnels des douanes, les agents de la brigade polyvalente des douanes de M'sila, relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Bordj Bou Arridj (Direction régionale des Douanes de Sétif), ont procédé à la saisie de 7 260 comprimés psychotropes +Prégabaline 300 mg+, soi-



gneusement dissimulés à bord d'un véhicule touristique, et à l'arrestation du contrevenant", a précisé la direction. Cette opération dénote, selon la DGD, "la vigilance des agents des

douanes algériennes mobilisés dans l'accomplissement de leurs missions, notamment dans le cadre de la lutte contre le trafic, sous toutes ses formes, dont celui des stupéfiants et des

psychotropes en vue de protéger la santé et la sécurité du citoyen, selon la même source. Par ailleurs, les agents de la brigade polyvalente des douanes de Bordj Badji Mokhtar relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Adrar (Direction régionale des Douanes de Béchar), ont mené trois opérations en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). Les opérations se sont soldées par la saisie de 26 000 litres de gazole, 5 080 litres d'essence, outre les moyens de transport à savoir deux camions et deux voitures 4x4, précise un autre communiqué.

La France plongée dans une crise de carburants



Les géants de l'énergie TotalEnergies et Esso-ExxonMobil, sous pression politique pour mettre fin aux grèves entamées il y a dix jours, dans leurs raffineries et dépôts de carburant en France, ont proposé aux syndicats de lancer des négociations. Le mouvement de grève s'est déclenché, en réaction à la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs en plus de la hausse des prix de l'énergie, alors que les géants TotalEnergie et Esso-

ExxonMobil ont enregistré des résultats exceptionnels, malgré la flambée des prix du gaz dans le marché mondial, sans que ces bénéfices ne se répercutent sur les salaires des travailleurs. Depuis le début du mouvement, il y a une dizaine de jours, la CGT réclame 10% d'augmentation sur les salaires, soit 7% pour l'inflation et 3% pour le partage de la richesse, après que le géant de l'énergie TotalEnergies a engrangé 10,9 milliards d'euros de bénéfice au premier semestre 2022. La France est plongée dans des problèmes d'approvisionnement en carburant. Dimanche après-midi, 29,7% des stations-service en France manquaient d'au moins un carburant, contre 21% la veille, samedi, a indiqué le ministère de la Transition énergétique. La situation était particulièrement critique dans les Hauts-de-France, au nord du pays, avec 54,8% en rupture d'au moins un carburant et en région parisienne avec 44,9%.

Oran : des perturbations dans l'alimentation en eau potable à partir de jeudi

Toute la partie Est de la wilaya d'Oran connaîtra des perturbations dans l'alimentation en eau potable durant plusieurs jours en raison du lancement de travaux de maintenance, a-t-on appris, lundi, de la Société de l'eau et l'assainissement (SEOR). "La SEOR lancera jeudi des travaux pour réparer deux importantes fuites survenues sur une conduite de transfert au niveau du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), ce qui

engendrera des perturbations dans l'alimentation en eau potable dans toute la partie est", a annoncé le directeur général de la SEOR, Oussama Heleili, lors d'une conférence de presse. Les perturbations toucheront les daïras de Bethioua, Arzew, Gdyl et Bir El Djir, les communes de Sidi Chahmi et El Bria,

ainsi que la partie Est de la commune d'Oran, a-t-on précisé de même source. La durée des travaux de maintenance est estimée à 48 heures et 24 autres heures supplémentaires seront nécessaires pour le remplissage du réseau et des réservoirs, a expliqué M. Heleili, ajoutant que "l'arrivée de l'eau dans les robinets risque de

prendre plus de temps pour les zones qui sont en fin de réseau". "Le rétablissement de l'alimentation en eau potable débutera d'abord dans les daïras de Bethioua, Arzew et Gdyl, se trouvant en début de réseau, à partir de dimanche pour ensuite atteindre les autres zones touchées", a-t-il encore noté.

Huit corps de migrants retrouvés au large de la Tunisie

Huit corps de migrants, probablement des Tunisiens portés disparus depuis deux semaines, ont été repêchés lundi par des marins au large du sud-est de la Tunisie, rapportent des médias locaux, citant le Croissant rouge tunisien.

"Des marins ont retrouvé lundi matin huit corps de migrants au large de Zarzis (sud-est) dont l'embarcation aurait coulé il y a deux semaines", a indiqué aux médias, Mongi Slim, responsable du Croissant rouge à Médenine, près de Zarzis. Des échantillons d'ADN ont été prélevés sur les corps pour les identifier, selon la même source. Une embarcation de fortune, avec à son bord 18 migrants dont un bébé, avait disparu il y a 15 jours, avaient rapporté les médias locaux.

Les garde-côtes tunisiens poursuivent les recherches, précise le Croissant rouge tunisien. Du printemps jusqu'au début de l'automne, en raison de conditions météorologiques favorables, le rythme des tentatives de migration irrégulière des côtes tunisiennes et libyennes vers la côte italienne s'accélère, se soldant parfois par des noyades.

Plus de 22 500 migrants ont été interceptés au large des côtes tunisiennes depuis le début de l'année, dont près de 11 000 d'origine d'Afrique subsaharienne, selon des chiffres officiels.

MISE AUX POINGS

«J'ai dit au Président Tebboune qu'il peut compter sur la mobilisation et la détermination de mon gouvernement. Notre coopération est essentielle. Nous la mettrons au service de nos deux pays».

La Première ministre française, Elisabeth Borne



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierd'algerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

LE « WALL STREET JOURNAL » SUR LA NORMALISATION MAROC-ISRAËL

Les accords au seul profit de l'entité sioniste

L'industrie militaire israélienne est le principal bénéficiaire de l'accord de normalisation des relations diplomatiques avec le Maroc, a révélé le « Wall street Journal » dans sa dernière livraison.

L'auteur de l'article a indiqué que l'industrie militaire israélienne qui faisait face à des concurrents à l'instar d'entreprises turques a reçu une véritable bouffée d'oxygène cette année après la conclusion de gros contrats de vente, de plus de 11 milliards de dollars avec entre autres le nouvel allié de l'entité sioniste, le royaume de Mohamed VI.

Cela intervient au moment où le peuple marocain fait face à une grave crise économique qui a paupérisé de larges couches de la société. Le Maroc qui avait fait la promotion du logiciel espion Pegasus, classé comme produit prohibé dans de nombreux pays européens et à travers le monde, a boosté l'industrie militaire israélienne. Depuis les accords de normalisation des relations avec Israël, Rabat a conclu un marché prévoyant la construction de trois usines de fabrication de drones à usage militaire. Depuis cette normalisation, il a acheté pour plus de 3 milliards de dollars d'équipements militaires et a signé des contrats pour rénover certains équipements de son armée empêtrée dans le conflit du Sahara occidental. Il y a quelques jours, des opposants marocains avaient fait état de pénuries récurrentes de produits de première nécessité



et un blogueur a même indiqué que le gouvernement commence à puiser dans les stocks stratégiques de produits comme la semoule, la farine et même les carburants. Ces difficultés ne semblent pas faire reculer les partisans de la militarisation du royaume qui a multiplié par deux, selon des sources, le budget consacré à son armée dans le projet de loi de finances 2023. Mais dans cette course aux produits « High tech » de l'armement, ce sont les budgets consacrés aux secteurs de la santé, l'éducation ou encore aux importations de produits de première nécessité qui sont rognés au grand dam de larges couches de la société marocaine. Il y a quelques jours, la chambre de l'agriculture marocaine a conclu avec son homologue un accord visant à estampiller « Made in moroco » des denrées agricoles israéliennes pro-

duites dans les territoires occupés et frappées d'embargo, par le mouvement mondial de boycott des produits israéliens en soutien à la cause palestinienne. (BDS). Cette mesure sera mise en application au détriment des producteurs marocains qui verront des produits étrangers concurrencer l'orange qui était vendue dans l'Espace européens ou encore certaines herbes fines et autres huile d'Argan dont le Maroc est le premier producteur mondial. C'est un véritable travail de sabotage du Maroc qui est mis en branle par le roi qui s'est désengagé de la gestion des affaires de l'Etat pour laisser les mains libres à ses proches conseillers. Le Maroc risque de voir cette année, ses rentrées en devises se tarir après l'invalidation, par la Cour de justice européenne, de plusieurs contrats de pêche et d'extraction de phosphate dans les territoires occupés du Sahara occidental. C'est dire que le royaume risque de sombrer dans le chaos et son salut ne pourra jamais venir d'Israël qui est prête à lui fournir des cargaisons d'armes mais aucune aide concernant l'éducation, la santé ou les produits alimentaires de large consommation. Et c'est ce qui explique la volonté des opposants de rester mobilisés pour éviter que la famille royale, pour s'assurer son hégémonie sur le pays, ne le livre totalement à l'entité sioniste.

Slimane B.

SOMMET ARABE D'ALGER

Le président comorien confirme sa participation

Invité officiellement hier au Sommet arabe d'Alger, le président de République fédérale des Comores, Azali Assoumani, a confirmé sa participation. C'est le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, qui a été chargé de remettre l'invitation officielle signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son homologue comorien. Selon un communiqué ministériel, l'envoyé spécial algérien a transmis au président comorien « les salutations fraternelles de Monsieur le président de la République, et lui a fait part des différentes mesures prises par l'Algérie pour tenir ce sommet dans les meilleures conditions et en faire un tournant décisif dans l'action arabe commune ». De son côté, le président Azali Assoumani a confirmé « sa participation personnelle au Sommet arabe, estimant que « sa tenue en Algérie intervient à point nommé, compte tenu des défis internationaux et régionaux multidimensionnels auxquels fait face le monde arabe », réaffirmant « sa détermination à contribuer aux côtés de ses frères, le président Tebboune et les dirigeants arabes, à consolider le consensus arabe et intensifier les efforts pour promouvoir l'action arabe commune à la hauteur des aspirations et des ambitions des peuples arabes ».

F. G.

LE SUJET FAIT LES CHOUX GRAS DE LA PRESSE ESPAGNOLE

Complot d'espionnage marocain au consulat de Madrid

Le Centre national de renseignement (CNI) espagnol a découvert, juste avant la pandémie de Covid-19, un complot d'espionnage marocain activant depuis le consulat du Maroc à Madrid, à la suite d'une enquête de plusieurs années sur un agent consulaire accusé d'avoir «collaboré» avec l'actuel chef des services de renseignement marocains en Espagne, rapportent hier, des médias espagnols.

La presse espagnole révèle que l'agent consulaire en question, recruté par les services secrets marocains, s'est vu refuser le mois dernier une demande d'obtention de la nationalité espagnole et à ce jour il n'a pas été expulsé d'Espagne. La justice a rejeté, pour la première fois, l'octroi de la nationalité à ce fonctionnaire administratif du consulat du Maroc à Madrid et met directement en cause le chef des renseignements marocains en Espagne, qui opère depuis l'ambassade du Maroc à Madrid. Le principal service secret espagnol affirme avoir «la certitude de l'étroite collaboration de +Don Gabriel+ (pseudonyme donné à cet agent pour ne pas dévoiler son nom), depuis son arrivée en 2016, au consulat du Maroc à Madrid en tant qu'agent

local, avec l'actuel chef des services de renseignement marocains en Espagne». Les juges donnent pleine validité au rapport du renseignement espagnol. Il ne s'agit pas d'une compilation de «simples suppositions sur la personne concernée». Les données qu'il fournit sont «suffisamment explicites et concrètes», souligne la sentence, qui met en principe un terme à 12 ans de procédures, par «Don Gabriel», pour devenir Espagnol. Le CNI, selon le jugement, a commencé à enquêter sur lui en 2011, un an après qu'il ait commencé à travailler comme interprète au consulat du Maroc à Séville, bien avant qu'il ne soit envoyé à Madrid en 2016. Les chambres contentieuses-administratives de la Haute Cour nationale rejettent, avec une certaine fréquence, l'octroi de la nationalité espagnole aux immigrés marocains installés en Espagne sur la base de rapports du CNI qui invoquent des raisons de «sécurité nationale», sans entrer dans les détails. «Cette mention n'est généralement pas en relation avec des liens présumés avec des organisations terroristes, mais avec les services secrets marocains opérant en Espagne», expliquent les médias, rappelant un cas similaire enregistré à Las Pal-

mas où «Fabio», un homme d'affaires marocain basé dans l'archipel, s'est vu refuser sa demande d'obtention de la nationalité espagnole pour avoir entretenu, entre 2008 et 2016, «une relation de pleine collaboration avec le renseignement étranger marocain». Jusqu'à présent, seule l'expulsion d'un espion marocain d'Espagne, Nourendin Ziani, est enregistrée en mai 2013, à la demande du général Félix Sanz Roland, alors directeur du CNI. Basé à Barcelone, Ziani avait fondé l'Union des centres culturels islamiques de Catalogne, financée par le ministère marocain de l'Immigration.

En Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, les expulsions et même les procès de collaborateurs des services secrets marocains sont souvent rendus publics. Le dernier cas connu remonte à juillet 2018, celui d'une femme, Kaoutar Fal, au sujet de laquelle la Sûreté de l'Etat belge a déclaré, dans un communiqué, avoir été expulsée «pour ses activités d'ingérence et d'espionnage pour le compte de services de renseignement étrangers». «Kaoutar Fal et ses organisations s'impliquent énergiquement dans des activités d'ingérence au nom du Maroc», précisait le texte.

R. N.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Benabderrahmane aujourd'hui au Conseil de la nation

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, aujourd'hui, en séances plénières consacrées à la présentation et au débat autour de la Déclaration de politique générale du gouvernement, a indiqué, hier, un communiqué de l'Institution parlementaire. La présentation de la Déclaration de politique générale du gouvernement par le Premier ministre, M. Aimène Benabderrahmane, sera suivie des interventions des sénateurs, qui se poursuivront jusqu'à mercredi, a précisé la même source. La plénière de jeudi matin 13 octobre sera consacrée aux interventions des présidents de groupes parlementaires, qui seront suivies de la réponse du Premier ministre aux interrogations soulevées par les sénateurs, selon la même source qui ajoute que la séance sera sanctionnée par une motion sur la Déclaration de politique générale du gouvernement.

R. N.

SOUS-RIRE

Autorisation d'importer des véhicules de moins de trois ans

